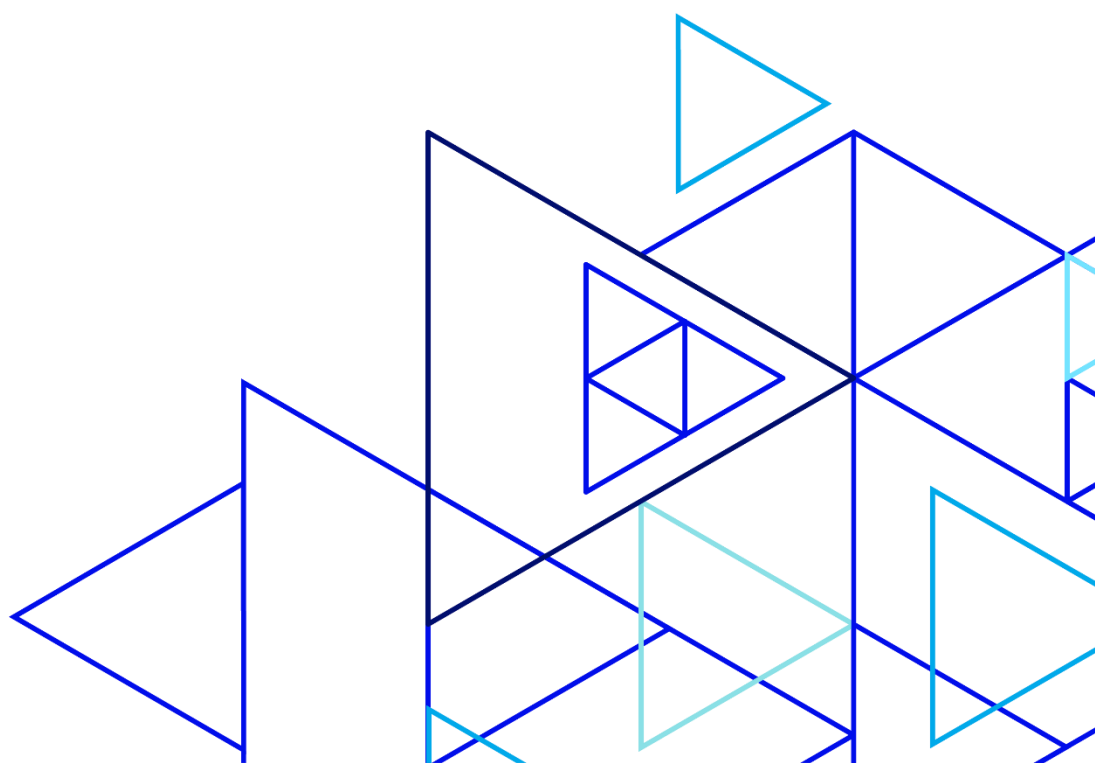




Etats Financiers Consolidés

31 Août 2021

OVH Groupe S.A.



COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé	2
Etat du résultat global consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	5
Tableau des flux de trésorerie consolidés	6

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2021	2020
Revenu	4.3	663 312	632 116
Charges de personnel	4.4	(172 477)	(150 572)
Charges opérationnelles	4.5	(250 805)	(226 579)
EBITDA courant ⁽¹⁾		240 030	254 964
Dotations aux amortissements	4.6	(224 042)	(215 624)
Résultat opérationnel courant		15 988	39 340
Autres produits opérationnels non courants	4.7	-	24
Autres charges opérationnelles non courantes	4.7	(9 478)	(8 772)
Résultat opérationnel		6 510	30 592
Coût de l'endettement financier		(30 267)	(23 530)
Autres produits financiers		12 899	14 150
Autres charges financières		(11 245)	(21 772)
Résultat financier	4.8	(28 613)	(31 152)
Résultat avant impôt		(22 104)	(561)
Impôt sur le résultat	4.9	(10 240)	(10 746)
Résultat net consolidé		(32 344)	(11 306)
Résultat par action	Note		
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	4.16	(0,19)	(0,07)
Résultat dilué par action (en euros)	4.16	(0,19)	(0,07)

⁽¹⁾ L'indicateur d'EBITDA courant défini en Note 4.1 correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, et autres produits et charges opérationnels non courants (Note 4.7).

Etat du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 août 2021	31 août 2020
Réévaluation des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net	4.19	3 117	(3 291)
Impôt sur les éléments recyclables	4.9	(873)	921
Ecart de conversion		4 397	(5 671)
Eléments recyclables en résultat		6 641	(8 041)
Ecart actuariel sur les régimes de retraites à prestations définies	4.21	(150)	29
Impôt sur les éléments non recyclables	4.9	39	50
Eléments non recyclables en résultat		(111)	79
Total des autres éléments du résultat global		6 530	(7 962)
Résultat net consolidé		(32 344)	(11 306)
Résultat global de la période		(25 814)	(19 268)

Bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 août 2021	31 août 2020
Goodwill	4.10	33 836	20 786
Autres immobilisations incorporelles	4.10	141 739	84 329
Immobilisations corporelles	4.11	797 045	717 281
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.23	49 277	53 902
Actifs financiers non courants	4.13	1 303	1 280
Impôts différés actifs	4.9	7 058	11 431
Autres actifs non courants		-	697
Total actif non courant		1 030 258	889 706
Clients	4.14	35 481	25 363
Autres créances et actifs courants	4.15	131 959	43 385
Actifs d'impôts courants		4 008	5 718
Instruments financiers dérivés actifs	4.19	140	121
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.17	53 610	90 838
Total actif courant		225 198	165 425
TOTAL ACTIF		1 255 456	1 055 131
Capital social	4.16	170 779	170 407
Primes d'émission		93 470	93 842
Réserves et report à nouveau		(123 107)	(132 564)
Résultat net		(32 344)	(11 306)
Capitaux propres		108 798	120 379
Dettes financières non courantes	4.17	639 583	579 711
Dettes locatives non courantes	4.17	38 061	42 287
Autres passifs financiers non courants		16 921	17 115
Provisions non courantes	4.21	6 011	5 122
Impôts différés passifs	4.9	14 144	10 961
Autres passifs non courants	4.22	7 783	7 079
Total passif non courant		722 503	662 275
Dettes financières courantes	4.17	69 760	30 528
Dettes locatives courantes	4.17	14 837	13 871
Provisions courantes	4.21	31 361	21
Fournisseurs		149 504	92 096
Passifs d'impôts courants		1 694	2 075
Instruments financiers dérivés passifs	4.19	174	3 291
Autres passifs courants	4.22	156 825	130 596
Total passif courant		424 155	272 478
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 255 456	1 055 131

Tableau des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion)	Capitaux propres
1 septembre 2020	170 407	93 842	(139 231)	(3 072)	(1 567)	120 379
Résultat net consolidé			(32 344)			(32 344)
Autres éléments du résultat global				4 397	2 133	6 530
Résultat global			(32 344)	4 397	2 133	(25 814)
Augmentation de capital	372	(372)				-
Paiements en actions			13 266			13 266
Nouvelle interprétation IFRIC sur l'attribution des droits d'indemnités de départ en retraite aux périodes de services (effet net d'impôts)			990			990
Autres variations			(23)			(23)
Transactions avec les actionnaires	372	(372)	14 233	-	-	14 233
31 août 2021	170 779	93 470	(157 342)	1 325	566	108 798

(en milliers d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion)	Capitaux propres
1 septembre 2019	176 063	238 186	(133 341)	2 599	724	284 231
Résultat net consolidé			(11 306)			(11 306)
Autres éléments du résultat global				(5 671)	(2 291)	(7 962)
Résultat global			(11 306)	(5 671)	(2 291)	(19 268)
Réduction de capital	(7 706)	(142 294)				(150 000)
Augmentation de capital	2 050	(2 050)				-
Paiements en actions			5 423			5 423
Autres variations			(7)			(7)
Transactions avec les actionnaires	(5 656)	(144 344)	5 416	-	-	(144 584)
31 août 2020	170 407	93 842	(139 231)	(3 072)	(1 567)	120 379

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2020
Résultat net		(32 344)	(11 306)
Ajustement des éléments du résultat net:			
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.6	224 042	213 558
Variations des provisions		33 610	1 314
Plus ou moins-values de cessions d'actifs, mises au rebut et réévaluations		10 656	6 162
Charge liée aux attributions d'actions (hors charges sociales)	4.24	13 266	5 423
(Produit)/Charge d'impôt	4.9	10 240	10 746
Résultat financier (hors écarts de change réalisés)	4.8	30 075	26 956
Capacité d'autofinancement	A	289 545	252 853
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	4.15	(100 009)	(9 634)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	4.22	80 004	31 578
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	B	(20 004)	21 944
Impôt versé	C	(1 322)	(4 358)
Flux de trésorerie liés à l'activité	D=A+B+C	268 218	270 438
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.10 - 4.11	(343 232)	(280 289)
Produits de cession d'immobilisations incorporelles		(0)	4 372
Encaissements/(décaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie	4.10	(12 699)	(23 916)
Encaissements/(décaissements) liés aux cessions de titres consolidés et incidences des réorganisations et pertes de contrôle		1 233	-
Encaissements/(décaissements) liés aux prêts et avances consentis		205	(68)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	E	(354 493)	(299 901)
Réduction de capital		-	(150 000)
Augmentation des dettes financières	4.17	120 000	509 374
Remboursement des dettes financières	4.17	(25 374)	(230 383)
Remboursement des dettes locatives	4.17	(19 061)	(20 228)
Intérêts financiers payés	4.17	(20 675)	(18 969)
Dépôts de garanties reçus		(277)	1 162
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	F	54 613	90 960
Incidence des variations des cours des devises	G	277	(1 280)
Variation de la trésorerie	D+E+F+G	(31 385)	60 216
Trésorerie d'ouverture		84 656	24 442
Trésorerie de clôture		53 272	84 656

(en milliers d'euros)	2021	2020
Comptes à terme	-	18 000
Comptes bancaires courants	53 610	72 838
Trésorerie active	53 610	90 838
Concours bancaires	(338)	(6 182)
Trésorerie passive	(338)	(6 182)
Trésorerie nette	53 272	84 656

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Sommaire détaillé

1.	Informations relatives au Groupe	8
2.	Evénements significatifs	9
3.	Principales méthodes comptables des états financiers consolidés	12
4.	Notes relatives aux états financiers consolidés	28
4.1	Information sectorielle	28
4.2	EBIDTA ajusté	30
4.3	Revenu	30
4.4	Charges de personnel	31
4.5	Charges opérationnelles	31
4.6	Dotations aux amortissements	32
4.7	Autres produits et charges opérationnels non courants	32
4.8	Résultat financier	33
4.9	Impôt sur le résultat	34
4.10	Immobilisations incorporelles	36
4.11	Immobilisations corporelles	39
4.12	Tests de dépréciation des Goodwill et immobilisations corporelles et incorporelles	40
4.13	Actifs financiers non courants	41
4.14	Créances	41
4.15	Autres créances et actifs courants	42
4.16	Capital	43
4.17	Endettement net	44
4.18	Classement des instruments financiers et évaluation de leur juste valeur	48
4.19	Instruments financiers dérivés	49
4.20	Gestion des risques	49
4.21	Provisions et passifs éventuels	52
4.22	Autres passifs courants et non courants	55
4.23	Contrats de location	56
4.24	Paievements en actions	57
5.	Autres informations	59

1. Informations relatives au Groupe

Le Groupe OVHcloud est un acteur mondial et le leader européen du Cloud, actif sur 5 continents. Depuis plus de 20 ans, le Groupe s'appuie sur un modèle intégré qui lui confère la maîtrise complète de sa chaîne de valeur, de la conception de ses serveurs à celle des solutions de plateforme cloud qu'il met à la disposition de ses clients, en passant par la construction et au pilotage de ses centres de données (« Datacenters ») ou l'orchestration de son réseau de fibre optique. Cette approche unique lui permet de couvrir en toute indépendance l'ensemble des usages de ses clients. Le groupe OVHcloud propose aujourd'hui à ses clients des solutions de dernière génération alliant performance, prévisibilité des prix et une totale souveraineté sur leurs données pour accompagner leur croissance en toute liberté.

L'entité mère du groupe OVHcloud (le « Groupe ») est OVH Groupe (la « Société »), créée en 1999 et ayant son siège au 2, rue Kellermann, 59100 Roubaix, France. Précédemment constituée sous forme de Société par Actions Simplifiée, elle a été transformée en Société Anonyme le 28 septembre 2021, et ses titres ont été admis au compartiment A d'Euronext Paris le 15 octobre 2021.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 août 2021 ont été établis sous la responsabilité du Président du Groupe et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe en date du 15 novembre 2021.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire). Les montants sont indiqués sans décimales et les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

2. Evénements significatifs

Evénements significatifs survenus au cours de l'exercice annuel clos au 31 août 2021

Incident de Strasbourg

Dans la nuit du 9 au 10 mars 2021, un incendie s'est déclaré dans l'un des 4 centres de données d'OVHcloud à Strasbourg, France. L'électricité ayant dû être coupée, le fonctionnement de tous les centres de données du site a été interrompu. Le centre de données dans lequel le feu s'est déclaré a été détruit et un deuxième centre de données n'est plus exploitable et sera démantelé. Aucun dommage humain ou corporel n'a été subi, mais plusieurs milliers de clients ont été affectés par l'interruption et certains ont perdu des données, la plupart d'entre eux n'ayant pas opté préalablement pour une solution de sauvegarde proposée par la Société.

L'incendie a eu les impacts suivants sur les comptes clos au 31 août 2021 :

- Une diminution du revenu du fait de :
 - o L'octroi de bons d'achat pour les clients affectés par une interruption de services pour 27,8 millions d'euros, dont 20,0 millions d'euros ont été utilisés sur l'exercice clos au 31 août 2021. Les bons d'achat sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les services sont rendus par le Groupe aux clients. Le solde des bons d'achat non consommés au 31 août 2021 s'élève à 7,8 millions d'euros ;
 - o L'émission d'avoires pour interruption de service pour 5,2 millions d'euros ;
 - o 2,9 millions d'euros de chiffre d'affaires perdu pour des services interrompus et non facturés aux clients.
- Des charges non courantes (cf. Note 4.7), directement liées au sinistre, de 56,7 millions d'euros constituées :
 - o De 12,5 millions d'euros de charges ponctuelles dues aux coûts de nettoyage des serveurs et d'autres équipements, de sécurisation du site, des procédures de rétablissement et de sauvegarde des disques, des procédures spécifiques de maintenance et de rémunérations incrémentales relatives à la mobilisation des équipes à la suite de cet incendie ;
 - o D'un montant de 31,1 millions d'euros de provision (cf. Note 4.21) destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et au titre des actions en responsabilité ;
 - o Des mises au rebut de certaines immobilisations corporelles pour un montant total de 13,1 millions d'euros (correspondant à leur valeur nette comptable) (cf. Note 4.11).
- L'accélération d'amortissements des serveurs impactés lors de l'incendie ;
- Sur l'exercice clos au 31 août 2021, environ 21 millions d'euros de dépenses d'investissement en nouveaux serveurs de remplacement.
- Ces coûts sont compensés à hauteur de 58 millions d'euros par l'octroi par les compagnies d'assurance d'une indemnité forfaitaire unique au titre des dommages causés par l'incendie.

Le Groupe prévoit par ailleurs un budget additionnel pour compléter les réparations et afin de mettre en œuvre un plan « d'hyper-résilience ».

Se référer également aux Notes 3, 4.10, 4.13, 4.15 et 4.21 mentionnant les effets liés à l'incident de Strasbourg.

Vente de la société Hubic SAS (désormais société Shadow) à Jezby Ventures

En vertu d'un contrat d'achat d'actions en date du 18 décembre 2020, le Groupe a cédé l'intégralité du capital de la société Hubic SAS à Jezby Ventures SAS, société contrôlée indirectement par Octave Klabka, pour un montant total de 0,5 million d'euros. Hubic SAS avait préalablement bénéficié d'un apport partiel d'actifs par OVH SAS (base clients, marques et sites/applications internet) relatif à une activité de service de stockage de fichiers ainsi que d'autres services digitaux connexes à destination des particuliers. Le développement de cette activité par le Groupe a cessé au cours des deux dernières années dans la mesure où elle ne constituait pas une activité stratégique pour le Groupe. Le prix de cession des actions Hubic a fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant.

Un accord de prestations de services transitoires a été conclu entre OVH SAS, filiale du Groupe, et Hubic SAS aux termes duquel le Groupe s'est engagé à fournir des services administratifs à Hubic SAS pour une durée de six mois, renouvelable une fois, contre une rémunération forfaitaire de 0,5 million d'euros.

OVH SAS et Hubic SAS ont par ailleurs conclu un accord-cadre pour que le Groupe devienne le fournisseur de Hubic SAS pour ses besoins en matière de solutions cloud (voir Note 5 « Transactions avec les parties liées »).

Crise sanitaire Covid-19

Le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif lié à la crise sanitaire sur les comptes clos au 31 août 2021.

Au plus fort de la crise, de mars à mai 2020, le Groupe avait connu une accélération de ses offres digitales, compensée par des reports de projets chez certains clients.

Sur les deux exercices 2020 et 2021, le Groupe n'a pas eu recours aux différentes mesures de soutien public aux entreprises proposées par les gouvernements français ou étrangers.

Acquisition de BuyDRM

Le 22 juillet 2021, le groupe OVHcloud a acquis 100% des titres de BuyDRM, société spécialisée dans la gestion des droits numériques et la protection des contenus, pour un prix d'acquisition initial de 15,3 millions de dollars, réglé intégralement en trésorerie. L'accord d'achat prévoit également une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 14 millions de dollars, basée sur l'atteinte d'un chiffre d'affaires et de marge d'EBITDA sur les exercices clos au 31 août 2022 et 2023, ainsi que la réalisation d'objectifs opérationnels et assortie d'une condition de présence.

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2020, BuyDRM a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3 millions de dollars et un EBITDA d'environ 0,7 million de dollars (sur la base de données non auditées).

Acquisition de serveurs auprès de Hubic SAS (désormais société Shadow)

A la suite de l'acquisition par Hubic SAS des activités de « gaming » du Groupe Blade aux Etats-Unis et en France, le groupe OVHcloud (via sa filiale Data Center Vint Hill, LLC) a acquis le 1^{er} juillet 2021 pour 4,9 millions de dollars principalement des serveurs de « GPU » et de stockage auprès de Hubic SAS. Ces serveurs seront progressivement transférés dans des centres de données du groupe OVHcloud et seront utilisés dans le cadre d'un contrat pluriannuel de services « private cloud » avec Hubic SAS.

Événements postérieurs à la date de clôture

Introduction en bourse

OVH Groupe S.A. s'est introduite en bourse le 15 octobre 2021 sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris afin de financer sa stratégie de croissance, dont notamment le financement de son expansion géographique, de la construction des centres de données, du développement de nouveaux produits et le cas échéant d'opérations de croissance externe. Le nombre total d'actions OVHcloud nouvellement émises dans le cadre de l'introduction en bourse est de 18 918 919 à une valeur unitaire de 18,50€, soit une offre primaire d'environ 350 millions d'euros.

Refinancement

A la suite de son introduction en bourse, le Groupe a procédé, le 25 octobre 2021, au remboursement intégral du Contrat de Crédits antérieurs (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 705,2 millions d'euros, grâce à la mise en place d'un nouveau contrat de crédits senior d'un montant total en principal de 920 millions d'euros (la « Nouvelle Dette »), conclu en remplacement du Contrat de Crédits antérieurs. La Nouvelle Dette, qui ne fait pas l'objet d'une garantie donnée par la société, intègre un nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros pour une durée de 5 ans et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros dont l'échéance initiale est fixée à 5 ans mais pouvant bénéficier de deux options d'extension d'une année supplémentaire.

A la date de déblocage des fonds, la marge appliquée sera de 1,10% pour l'emprunt à terme contre 3,25% pour le précédent financement et elle serait de 0,70% en cas de tirage sur le crédit renouvelable au lieu de 2,50% précédemment.

Actionnariat de la Société

Les sociétés MANOVH et MENOVIH, deux entités regroupant l'actionnariat salarié (managers et employés) du Groupe, ont fusionné dans la Société le 18 octobre 2021, faisant des actionnaires de MANOVH et MENOVIH des actionnaires directs de la Société.

A la suite de la transformation de la Société en une société anonyme à conseil d'administration (survenue le 28 septembre 2021), le 18 octobre 2021 toutes les actions de Préférence A et les actions de Préférence C ont été converties en actions Ordinaires de la Société. Cette opération n'affecte ni les capitaux propres, le ni compte de résultat, ni la trésorerie.

Enfin, le Groupe a proposé à ses salariés de souscrire à une offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe (« Employee Shareplan 2021 » ou « ESP 2021 »). Cette offre s'adresse aux employés du Groupe en France et à l'International, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société et d'une décote de 30% accordée sur le prix des actions. Le Directeur Général de la Société a constaté le 9 novembre 2021, la réalisation de l'augmentation de capital au titre de cette offre d'actionnariat salarié pour un montant de 9,8 millions d'euros correspondant à l'émission de 1 365 343 actions nouvelles. A la suite de cette offre, 97,8% des salariés sont devenus actionnaires du Groupe.

3. Principales méthodes comptables des états financiers consolidés

Base de préparation

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 août 2021.

Amendements appliqués par anticipation

- Amendements à IFRS 9 « Instruments Financiers », IAS 39 « Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation », IFRS 7 « Instruments Financiers : Informations à fournir » : réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2

L'objectif de cette phase 2 du projet de « Réforme des taux d'intérêt de référence » est de préciser les impacts comptables liés au remplacement effectif des indices de références.

L'entrée en vigueur de la phase 2 est sans impact pour le Groupe en l'absence de modification effective des indices de référence dans les contrats du Groupe au 31 août 2021.

- Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel »

Le comité d'interprétation des normes IFRS s'est réuni en avril 2021 pour préciser une nouvelle position sur les modalités d'évaluation des engagements de type indemnité de fin de carrière. Cette position a été validée par l'IASB au mois de mai 2021.

Selon la position retenue, les indemnités de fin de carrière sont désormais provisionnées, non pas sur l'ensemble de la carrière des salariés, mais sur les dernières années de la carrière correspondant au plafond du barème des indemnités (par exemple, si le barème est plafonné après 25 ans d'ancienneté, les indemnités de fin de carrière seraient provisionnées sur les 25 années précédant le départ en retraite. Le même raisonnement est appliqué aux seuils intermédiaires, dans le cas des barèmes dont les droits sont définis par tranches d'ancienneté).

L'impact qui découle de cette nouvelle position est reconnu par capitaux propres, comme un changement de méthode comptable. L'impact dans les comptes consolidés du Groupe est une réduction de l'engagement de 1, 3 millions d'euros, le barème d'indemnités défini par la convention collective de la métallurgie étant défini par tranches et plafonné à partir de 40 ans d'ancienneté.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2021

Les textes suivants sont non applicables pour le Groupe :

- les amendements à IFRS 4 « Contrats d'assurance - Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 », publiés le 25 juin 2020.
- les amendements à IFRS 16 « Concessions de loyers liées au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 », publiés le 31 mars 2021.

Normes, interprétations et amendements non encore adoptés par l'Union européenne

Les impacts sur les états financiers des textes publiés par l'IASB au 31 août 2021 et non en vigueur dans l'Union européenne sont en cours d'analyse. Ces textes sont les suivants :

- les amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers – classement des passifs en tant que passifs courants et non-courants » et « Présentation des états financiers - classement des passifs courants et non-courants - Report de la date d'entrée en vigueur », publiés respectivement le 23 janvier et le 15 juillet 2020 ;

- les amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », à IAS 16 « Immobilisations corporelles », à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » ainsi que les améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2018-2020), publiés le 14 mai 2020 ;
- les amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers », publiés le 12 février 2021 ;
- les amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable », publiés le 12 février 2021 ;
- les amendements à IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction », publiés le 7 mai 2021.

Par ailleurs, les textes suivants sont non applicables pour le Groupe : la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance », publiée le 18 mai 2017.

Les autres principes et méthodes comptables retenus pour la préparation de ces états financiers sont identiques à ceux appliqués pour les derniers états financiers annuels.

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur tel que décrit en Note 3.

Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sur lesquelles OVH Groupe S.A. exerce son contrôle sont toutes les entités contrôlées directement ou indirectement par OVH Groupe S.A. Le Groupe a le contrôle d'une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont consolidés à compter de la date de prise du contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date de perte du contrôle.

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Participations dans les entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote d'une autre entité.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les résultats, actifs et passifs des entreprises associées sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans le résultat net d'une société associée est comptabilisée sur une ligne distincte « Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » dans le compte de résultat consolidé.

Les intérêts du Groupe dans ces entités sont comptabilisés sur la base du coût d'acquisition (incluant les frais d'acquisition), ajusté de la quote-part du résultat global du Groupe de l'entreprise associée et diminué, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société-mère les effets des dilutions constatés dans les comptes des entreprises associées en lien avec les variations de pourcentage de détention qu'elles détiennent dans leurs propres filiales.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à ses intérêts dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est réduite à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes ultérieures, sauf dans la mesure où il a une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée ou a effectué un paiement pour son compte.

La liste des sociétés consolidées et mises en équivalence est présentée en Note 5.

Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans leur propre monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale. Toutes ses opérations financières sont ensuite évaluées dans cette devise.

Les états financiers des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture de l'exercice :

- Les actifs et passifs, y compris les Goodwill et les ajustements de juste valeur dans le cadre de la comptabilité d'acquisition, sont convertis en euros au cours de clôture de l'exercice ;
- Les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euros au cours moyen de la période, en l'absence de variation significative au cours de la période.

Toutes les différences de conversion résultant de la consolidation des filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat net global recyclables en résultat sur la ligne « écarts de conversion » et enregistrées dans la rubrique « Réserves de conversion » des capitaux propres consolidés. Lors de la cession d'une entité étrangère, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité est repris au compte de résultat.

Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans les devises fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le taux de change applicable à la date de l'opération.

À la clôture, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en résultat et présentés dans les autres produits et charges financiers, à l'exception des écarts de conversion afférents aux créances et dettes à long terme (dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible), faisant en substance partie de l'investissement net du Groupe dans les activités à l'étranger, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

	Taux moyens		Taux de clôture	
	2021	2020	2021	2020
Couronne tchèque	26,080	26,109	25,523	26,208
Dinar tunisien	3,281	3,165	3,310	3,260
Dollar américain	1,196	1,113	1,183	1,194
Dollar australien	1,592	1,651	1,616	1,621
Dollar canadien	1,517	1,498	1,490	1,560
Dollar de Singapour	1,606	1,542	1,590	1,624
Francs CFA BCEAO	655,957	655,957	655,957	655,957
Livre sterling	0,877	0,877	0,859	0,896
Roupie indienne	88,070	73,073	86,385	87,469
Zloty polonais	4,528	4,379	4,530	4,397

Recours aux jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que la direction exerce des jugements et effectue des estimations et hypothèses qui influent sur les montants des actifs, passifs, produits et charges et des informations fournies dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à tous les processus de mesure, ces estimations sont revues régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et pour toute période future concernée.

Ces estimations reposent sur l'expérience passée et tiennent compte des conditions économiques et des informations disponibles, et ce sur la base d'un examen spécifique pays par pays.

En fonction de l'évolution des hypothèses ou dans l'éventualité de conditions différentes de celles initialement prévues, les montants comptabilisés dans les états financiers futurs peuvent différer des estimations actuelles.

Les estimations, hypothèses et jugements significatifs exercés pour appliquer des méthodes comptables concernent :

- Certains des traitements comptables relatifs aux effets de l'incendie de Strasbourg de mars 2021. En particulier :
 - o Des bons d'achat ont été octroyés à certains clients afin qu'ils puissent bénéficier de services gratuits. Les bons d'achat sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les services sont rendus par le Groupe aux clients ;
 - o OVHcloud a fait l'objet et pourrait continuer à faire l'objet d'actions en responsabilité alléguant l'existence de préjudices à la suite de l'incendie, notamment des actions en dommages et intérêts pour interruption des services ou perte de données, et à ce titre une provision a été comptabilisée dans les comptes au 31 août 2021. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et d'actions en responsabilité.
- Tests de dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et Goodwill : principales hypothèses sous-jacentes aux valeurs recouvrables (Notes 3 et 4.12) ;
- Coûts de développement : évaluation des coûts de développement inscrits en immobilisations incorporelles (Note 4.10) ;
- Passifs locatifs et droit d'utilisation : estimations de la durée des contrats de location et du taux d'emprunt marginal utilisé lorsque le taux implicite n'est pas identifiable dans le contrat (Note 4.23).
- Comptabilisation et évaluation des impôts différés actifs : probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les utiliser (Note 4.9) ;
- Evaluation des paiements fondés sur des actions : hypothèses clés (Note 4.24).

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés sont les suivantes :

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des éléments acquis répond à la définition d'une entreprise dont le contrôle est transféré au Groupe.

Les actifs identifiables acquis et les passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont, sauf exceptions, évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise soit à leur juste valeur, soit au prorata des actifs net identifiables de l'entité acquise.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est évalué comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie transférée pour une entreprise acquise
- augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise
- augmentée de la juste valeur de toute participation préexistante dans la filiale, et
- diminuée de la juste valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Les estimations de la contrepartie transférée et de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sont finalisées dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Les ajustements sont comptabilisés comme des ajustements rétroactifs des Goodwill s'ils reflètent des conditions prévalant à la date d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est directement comptabilisé au compte de résultat.

Lorsque le règlement d'une partie de la contrepartie en espèces est différé, les montants futurs à payer sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de prise de contrôle. Le taux d'actualisation retenu est le taux d'emprunt marginal de l'entité, c'est-à-dire le taux auquel un emprunt similaire pourrait être obtenu d'un financement indépendant à des conditions comparables.

Les compléments de prix sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les compléments de prix qui répondent à la définition des passifs financiers sont ensuite réévalués à la juste valeur et les variations ultérieures de la juste valeur sont enregistrées en résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle, des blocs IP¹, des logiciels informatiques, des relations clients et des frais de développement. Elles sont comptabilisées initialement :

- en cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;
- en cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;
- en cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

¹ Un bloc IP permet à un client d'associer des équipements de son réseau interne à une adresse IP publique. Celui-ci comprend huit adresses IP au total dont cinq que le client pourra associer à ses machines et services. Les adresses IP dont le Groupe dispose sont utilisables sans limite de durée de vie, compte tenu de l'absence de caducité de l'actif.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts des activités techniques, de propriété intellectuelle, d'enseignement et de transmission des connaissances fondamentaux pour assurer le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Les coûts de développement doivent être immobilisés si, et seulement si, ils répondent aux critères restrictifs suivants définis par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique et industrielle du projet est prouvée ;
- il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- le Groupe peut démontrer comment le projet développé générera des avantages économiques futurs ;
- le Groupe dispose de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le projet et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les coûts de développement encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Technologies et logiciels développés en interne

Les frais de développement de technologies et logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées notamment à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». La faisabilité technologique et économique est généralement confirmée lorsque le projet de développement d'un produit ou d'une solution commerciale a atteint un jalon défini selon un modèle de gestion de projet établi. Les frais de développement comprennent les coûts engagés dans l'exécution des activités de développement, c'est-à-dire notamment les coûts salariaux affectés à l'activité de développements et les coûts de prestataires externes.

Dans le cas des logiciels, le Groupe considère que seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et de documentation destinée à l'utilisateur peuvent être immobilisées si les autres conditions d'IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont respectées.

Toutes les autres dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Les dépenses en recherche et développement (capitalisées ou non) sont principalement constituées des charges de personnel (y compris les salaires, les primes, les avantages et les frais de déplacement) ainsi que des honoraires des sous-traitants intégrés au sein des équipes projets qui ajoutent de nouvelles fonctionnalités aux offres existantes d'OVHcloud, développent de nouvelles offres, assurent la fiabilité des performances de sa plateforme cloud mondiale, et gèrent et développent les systèmes et infrastructures informatiques internes. Le Groupe présente, pour les exercices 2021 et 2020, un agrégat de montant de dépenses en recherche et développement en Note 4.10.

Durées d'amortissement

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Technologies et logiciels développés en interne	Linéaire	5 ans
Relations clients	Linéaire	2 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 8 ans
Brevets et licences	Linéaire	1 à 3 ans
Blocs IP	Non amorti	Indéterminée

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant).

Les amortissements sont constatés sur la ligne dotation aux amortissements. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres charges opérationnelles non courantes » si elles correspondent à leur définition (cf. Note 4.7).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuellement constatées, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé linéairement sur la durée d'utilité de l'actif, à compter de la date de mise en service.

Lorsque la valeur recouvrable des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le Groupe a procédé à une analyse de ses immobilisations afin de détailler celles-ci par composant, ayant des durées d'utilité différentes. Ces composants sont notamment les processeurs CPU-GPU, la mémoire RAM, la carte mère, le disque dur.

Les composants sont destinés à être installés au sein d'un serveur et conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles », sont enregistrés en immobilisations, dont l'utilisation par le Groupe excède un an.

Par ailleurs, les composants neufs sont installés au sein d'un serveur, puis réinstallés par la suite dans d'autres serveurs, le Groupe ayant comme modèle de produire ses serveurs. Les composants peuvent être ainsi installés successivement sur plusieurs serveurs lors de leurs utilisations. Les composants sont comptabilisés en immobilisations en-cours jusqu'à la date de mise en service du serveur correspondant au jour de sa date de disponibilité pour commercialisation. Une fois le serveur mis en service, ce dernier est transféré en "Matériel informatique". La date de début d'amortissement coïncide avec la date de mise en service. Lors de la réinstallation d'un composant, celui-ci est réévalué à sa juste valeur.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Équipements d'infrastructures et installations	Linéaire	10 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans
Équipements réseaux	Linéaire	5 ans
Composants serveurs et matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les plus et moins-values de cession et de sortie d'immobilisations corporelles sont incluses dans les « autres produits ou charges opérationnels » si elles sont significatives et inhabituelles.

Dépréciation des Goodwill et immobilisations

Les valeurs comptables des Goodwill, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des immobilisations en cours font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles doivent être dépréciées. Les autres immobilisations incorporelles et corporelles (y compris les droits d'utilisation en lien avec IFRS 16 « Locations ») font l'objet d'un test de dépréciation seulement lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants, sont regroupés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils

appartiennent, définie par IAS 36 « Dépréciations d'actifs » comme étant le plus petit groupe d'actifs pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables indépendants. Les Goodwill sont ainsi affectés aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises associé.

Les UGT au sein du groupe OVHcloud, qui reflètent les plus petits ensembles générant des entrées de trésorerie indépendantes sont au nombre de 4 : Baremetal et Hosted Private Cloud (ces 2 UGT rassemblées au sein du segment Private Cloud), Public Cloud et Webcloud & Other.

Lorsque la valeur comptable d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans les autres charges opérationnelles non courantes, après avoir été affectée en premier lieu à la valeur comptable de tout Goodwill attribué à celle-ci, le cas échéant.

Contrairement à celle afférentes aux autres actifs, les pertes de valeur constatées sur les Goodwill sont définitives et ne peuvent être reprises en résultat ultérieurement.

La valeur recouvrable des UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité, qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation et la cession des actifs.

Le Groupe a utilisé pour le calcul de la valeur recouvrable une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Les flux de trésorerie sont issus du plan stratégique approuvé par le Conseil d'Administration du Groupe pour les trois prochaines années puis d'une extrapolation pour les 4^{ème} et 5^{ème} années.

Les flux de trésorerie ultérieurs à cette période de cinq ans font l'objet d'extrapolations en application d'un taux de croissance à l'infini, fonction des prévisions de croissance du marché. Les hypothèses retenues pour réaliser ces flux prévisionnels sont basées sur les hypothèses économiques de croissance définies par la direction du Groupe et sont cohérentes avec les performances passées.

Les flux de trésorerie sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur pour chaque UGT.

La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation retenu ainsi qu'aux flux de trésorerie futurs attendus et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées et expliquées plus en détail dans la Note 4.12.

Locations (en tant que preneur)

Un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe comptabilise un droit d'utilisation et une dette de loyers à la date de prise d'effet du contrat de location.

Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de la dette locative ajusté des paiements de loyers effectués à la date d'entrée en vigueur ou avant cette date, augmenté des coûts directs initiaux engagés pour la conclusion du contrat et d'une estimation des coûts éventuels de démantèlement, ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat. Par la suite, il est amorti en application d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur, sur la durée du contrat, correspondant à la durée contractuelle non résiliable de l'utilisation de l'actif après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation si leur exercice est estimé raisonnablement certain par la direction du Groupe. En outre, le droit d'utilisation peut faire l'objet d'une dépréciation en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » dans le cadre du test d'évaluation annuel.

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers futurs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal (sur la base des durations et non des maturités). En pratique, c'est ce dernier taux qui est généralement utilisé.

En l'absence de taux d'intérêt implicite des contrats, le Groupe détermine son taux d'emprunt marginal à partir des taux d'intérêt accordés par différentes sources de financements externes obtenus par le Groupe et procède à

certaines ajustements pour tenir compte des conditions du contrat et du type d'actif loué. Le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, notamment en ce qui concerne le *spread* de crédit ajouté au taux sans risque, pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à la société preneuse.

La dette locative est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés, conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée notamment en cas de modification des loyers futurs à la suite d'un changement d'indice ou de taux, ou, le cas échéant, en cas de réévaluation par le Groupe de l'exercice d'une option d'achat ou d'une option de résiliation.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le périmètre de la norme IFRS 16 « Locations » sont reconnus dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, ventilés entre le remboursement du principal du passif locatif et le paiement de l'intérêt implicite (inclus dans les « intérêts financiers payés »).

Le Groupe a pris l'option de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 1 an ou portant sur des actifs de faible valeur (5 000 dollars). La charge locative est ainsi constatée en « charges opérationnelles », et la partie décaissée est présentée dans les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Le Groupe a identifié cinq grandes catégories d'actifs faisant l'objet de contrats de location dont un détail est fourni dans la Note 4.23 :

- Bureaux : ces contrats concernent les baux des différents bureaux du Groupe dans les pays où il est implanté.
- Datacenters : ces contrats concernent principalement la location d'ateliers et d'entrepôts de données.
- Réseaux : ces contrats concernent principalement les baux d'équipements informatiques réseaux.
- Points of Presence (POP) : ces contrats correspondent aux baux d'emplacements au sein d'infrastructures détenues par des tiers que le Groupe utilise pour réaliser les interconnexions de ses réseaux.
- Autres : ces contrats concernent principalement les véhicules, les générateurs d'énergie et autres équipements utilisés dans ses opérations.

L'application d'IFRS 16 « Locations » donne lieu à la comptabilisation d'impôts différés, calculés sur la base de la valeur du droit d'utilisation, nette de la dette de loyer correspondante.

Détermination de la durée des contrats de location avec renouvellement et options de résiliation

Le jugement et des estimations ont été nécessaires pour déterminer les dates de sortie des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats. De manière générale, cela concerne les options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, en s'appuyant sur les éléments d'appréciation.

Des périodes de renouvellement ont été prises en compte pour les contrats de réseaux (5 ans avec période de renouvellement de 24 mois) et de POP « Point of Presence » (entre 1 et 15 ans avec période de renouvellement de 12 mois), tenant compte d'éléments d'appréciation et des éventuelles incitations économiques liées aux contrats (tels que le faible niveau d'aménagement connexe, ou de frais de désinstallation et des éventuelles coupures de service, le cas échéant). S'agissant des baux immobiliers, l'appréciation a été réalisée en fonction de la localisation du bien (France ou étranger) et de son caractère stratégique ou non, ainsi que du caractère récent des baux principaux conclus par le Groupe. En France, la plupart des baux immobiliers sont des baux commerciaux dits « 3, 6, 9 » ; en général une durée totale de 9 ans a été retenue et tient compte de l'analyse du Groupe en termes de pénalités et incitations économiques, tels que des investissements connexes, ou frais de déménagement, ou encore les pénalités contractuelles prévues aux contrats, conformément à l'interprétation du Comité d'interprétation de l'IASB et du relevé de conclusions de l'ANC. En particulier, les agencements non amovibles ne sont pas significatifs et ont une durée de vie similaire à la durée résiduelle des baux.

Les autres principaux contrats ont des durées généralement comme suit, déterminées conformément aux principes évoqués ci-avant :

- Bureaux situés en dehors de la France : entre 1 et 10 ans
- Datacenters (durées en fonction des pays) : entre 1 et 40 ans

Les durées de contrats sur certains Datacenters peuvent être relativement courtes, afin de faire face à la croissance du Groupe et ainsi pouvoir changer ou augmenter rapidement les espaces en fonction des besoins.

- Générateurs d'énergie : 3 ans
- Véhicules : 3 ans

A chaque clôture, le Groupe réévalue la durée du contrat en cas d'événement significatif ou de changement de circonstances qui serait de nature à affecter sa capacité à exercer ou non l'option de renouvellement ou de résiliation.

Créances clients et autres créances d'exploitation

Lors de leur comptabilisation initiale, les créances clients sont comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » puis au coût amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées à hauteur des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif : le Groupe applique l'approche simplifiée dans ce calcul pour les créances et les actifs sur contrat, ainsi que les créances liées aux contrats de location sous IFRS 16 « Locations » (revenus liés à des serveurs dédiés et cloud dédié principalement).

Le Groupe a mis en place une matrice de provisionnement basée sur son historique de pertes de crédit, ajustée des facteurs prospectifs propres aux débiteurs et à l'environnement économique, le cas échéant.

Les taux de provisionnement sont basés sur les jours d'arriérés pour les groupements de clientèle par zone géographique du client final.

La matrice de provisionnement s'appuie dans un premier temps sur les taux de défaut historiques observés du Groupe. À chaque arrêté, les taux de défaut historiques observés sont mis à jour.

Les informations relatives aux dépréciations sur les créances commerciales du Groupe sont présentées en Note 4.14.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les liquidités (comptes bancaires courants) et les équivalents de trésorerie correspondant à des comptes à terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois, très liquides, facilement convertibles en espèces connues, et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

Capital social

Le Groupe a émis des actions ordinaires et des actions de préférence. Les coûts incrémentaux directement attribuables à l'émission de ces instruments sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les actions de préférence non remboursables sont classées en capitaux propres dans la mesure où elles donnent droit à des dividendes discrétionnaires, ne comportent aucune obligation de remettre de la trésorerie ou d'autres actifs financiers et ne nécessitent pas de règlement en un nombre variable d'instruments de capitaux propres du Groupe. Les dividendes discrétionnaires y afférents sont comptabilisés comme des distributions de capitaux propres en date d'approbation de ceux-ci par les actionnaires de la Société.

A la suite de l'introduction en bourse, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires.

Instruments financiers

Le Groupe a classé les instruments financiers comme suit :

- Les créances commerciales, dépôts, garanties et autres prêts en actifs financiers au coût amorti (Notes 4.13, 4.14 et 4.15) ;
- Les parts dans des entités non consolidées, en actifs financiers à la juste valeur par résultat ou par OCI (Note 4.18) ;

- Les emprunts et autres dettes financières en passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif – TIE (Note 4.17).
- Les actifs et passifs dérivés à la juste valeur par résultat, à l'exception des dérivés classés en instruments de couverture de flux de trésorerie (Note 4.19).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres produits et charges financiers sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture.

Le Groupe désigne certains instruments dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie afin de couvrir la variabilité des flux de trésorerie liée à des opérations prévisionnelles hautement probables résultant de variations de taux de change, de taux d'intérêt, de prix des matières premières ou de prix de l'énergie. Lors de la mise en place d'une relation de couverture désignée, le Groupe documente son objectif de gestion des risques et la stratégie de mise en place de la couverture. Le Groupe documente également la relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris si les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont censées se compenser mutuellement.

Couverture de flux de trésorerie

Les instruments de couverture du Groupe sont des swaps de devises et des achats à terme de devises qui sont mis en place dans le but de couvrir les variations du prix des achats futurs de composants électroniques, contre le risque de change. Lorsqu'un dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture.

La partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisée en autres éléments du résultat global se limite à la variation cumulée de la juste valeur de l'élément de couverture dès que la couverture est en place. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée immédiatement en autres produits et charges financiers.

Le Groupe a choisi de ne pas séparer en tant que coûts de couverture la composante « report / déport » des achats à terme de devises.

Lorsque la transaction prévue couverte résulte en la comptabilisation d'un élément non financier tel que des immobilisations, le montant cumulé dans la réserve de couverture est inclus directement dans le coût initial de l'élément non financier lorsque celui-ci est comptabilisé.

Provisions courantes et non courantes

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite envers un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il provoquera une sortie de ressources au profit de ce tiers. Le montant comptabilisé en provision par le Groupe doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle légale ou implicite envers un tiers à la date de clôture. Les provisions sont principalement constituées de provisions pour litiges envers des sous-traitants, des clients, des co-traitants ou des fournisseurs. Le Groupe identifie, évalue et finance chaque risque relatif aux réclamations, en liaison avec ses conseils juridiques, sur la base de la meilleure estimation du risque encouru.

Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que la mise en œuvre a été démarrée ou une annonce a été faite.

Avantages du personnel

Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies correspondent aux régimes généraux et spéciaux de la sécurité sociale en France ainsi qu'aux régimes au Canada et aux Etats-Unis. Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies correspondent principalement aux prestations de retraite en France. Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces obligations ne sont pas financées par une gestion externe. Les passifs et les coûts des régimes à prestations définies sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles, estimées sur la base d'hypothèses retenues notamment en matière de taux d'actualisation, d'augmentations de salaires prévues et de taux de mortalité.

Les réévaluations du passif au titre des prestations définies (gains et pertes actuariels) sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global. Le Groupe détermine la charge d'intérêt en appliquant le taux d'actualisation au passif et au coût des services, tels que déterminés en début d'exercice. Ce passif est ajusté, le cas échéant, de toute variation résultant du versement des prestations au cours de la période.

Le Groupe comptabilise l'ensemble des charges d'intérêts liées aux régimes à prestations définies en autres charges financières. Les autres coûts sont inclus dans les charges de personnel.

Il n'existe pas d'autres avantages du personnel à long terme significatifs.

Paievements en actions

Certains salariés ou mandataires sociaux du Groupe reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, en vertu desquels des services sont rendus en contrepartie d'instruments de capitaux propres (opérations réglées en capitaux propres) et d'instruments réglés en trésorerie (opérations réglées en espèces).

Opérations réglées en capitaux propres

Les actions attribuées gratuitement par le Groupe à des salariés ou mandataires sociaux français sont des opérations réglées en capitaux propres. Elles sont détaillées en Note 4.24.

La juste valeur à la date d'attribution de ces accords de paiement fondés sur des actions réglées en capitaux propres est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits, selon la méthode d'acquisition graduelle des droits puisque les actions gratuites sont acquises par tranches. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels les conditions de service associées seront remplies, de sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service correspondantes à la date d'acquisition des droits.

Par ailleurs, certains salariés ou mandataires sociaux ont eu l'opportunité d'investir dans une holding détenant des actions d'OVH Groupe S.A.S. Ces investissements en actions ordinaires ayant été réalisés pari passu, à la juste valeur des actions, et réglés en capitaux propres, aucune charge n'a été comptabilisée dans l'état du résultat global conformément à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ».

Opérations réglées en trésorerie

Les instruments liés aux actions attribuées par le Groupe aux salariés étrangers (« actions fantômes ») sont des paiements en actions réglés en trésorerie.

Un passif est comptabilisé pour la juste valeur des opérations réglées en trésorerie. La juste valeur est évaluée initialement et à chaque date d'arrêt jusqu'à la date de règlement incluse, les variations de juste valeur étant comptabilisées en charges de personnel. La juste valeur est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition avec comptabilisation d'un passif correspondant. L'approche retenue pour tenir compte des conditions d'acquisition des droits dans l'évaluation des opérations réglées en capitaux propres s'applique également aux opérations réglées en trésorerie (Note 4.24).

Les actions gratuites et les actions fantômes sont évaluées à leur juste valeur aux dates d'attribution. Cette juste valeur est basée sur la juste valeur d'une action ordinaire diminuée de la valeur actualisée des dividendes futurs estimés et de la meilleure estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions d'acquisition des droits (un pourcentage estimé par la direction).

Les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des opérations de paiement en actions sont présentées en Note 4.24.

Évaluation de la juste valeur

Le Groupe évalue les instruments financiers dérivés et les actions d'entités non consolidées à la juste valeur à chaque date de clôture et fournit des informations sur la juste valeur de tous les instruments financiers.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants de marché à la date d'évaluation. Les méthodes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers sont classées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 : juste valeur mesurée à l'aide de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, observables soit directement (cours) soit indirectement (données dérivées) ;

Niveau 3 : données de juste valeur de l'actif ou du passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (intrants non observables).

De plus amples informations sont données dans la Note 4.18.

Classement courant et non courant

Le Groupe présente les actifs et passifs dans le bilan en fonction de leur classement en courant/non courant.

Un actif est classé en courant lorsque :

- Il devrait être réalisé ou est destiné à être vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal
- Il est détenu principalement à des fins de négociation
- Il devrait être réalisé dans les douze mois suivant la période de clôture, ou
- Il constitue de la trésorerie ou un équivalent de trésorerie, sauf restriction d'échange ou d'utilisation pour régler un passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Un passif est classé en courant lorsque :

- Il devrait être réglé dans le cycle opérationnel normal
- Il est détenu principalement à des fins de négociation
- Il doit être réglé dans les douze mois suivant la période de reporting, ou
- Il n'existe aucun droit inconditionnel de reporter le règlement du passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres actifs et passifs sont classés comme non courants.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés en actifs et passifs non courants.

Comptabilisation du revenu

Le revenu est comptabilisé lorsque le contrôle du bien ou du service (produit) promis est transféré aux clients, pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ce produit.

Le Groupe a déterminé que les contrats n'intègrent pas de composante de financement significative puisque la période comprise entre la date de paiement et la période d'exécution de la prestation est inférieure à un an. Les

paiements reçus avant le transfert du contrôle du bien ou du service sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Le revenu du Groupe est classé comme suit :

Services de cloud computing

Le revenu de la vente de services de cloud computing se compose des produits liés au Private Cloud (incluant l'activité Baremetal et Hosted Private Cloud) et au Public Cloud (incluant Cloud Public et Serveurs Privés Virtuels (VPS)), souvent vendus avec des services de support associés et des services supplémentaires comme le stockage.

La mise à disposition de serveurs dédiés et de clouds dédiés correspond à des composantes locatives selon IFRS 16 « Locations » qui sont généralement classées en location simple. Par conséquent, les loyers sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat de location.

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel Private Cloud.

Les autres services, en dehors du secteur opérationnel Private Cloud, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Le revenu des autres services est comptabilisé sur la durée de vie du contrat dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages procurés par la performance de l'entité au fur et à mesure de l'exécution des services. D'une manière générale, les prestations étant généralement facturées mensuellement, et le Groupe disposant d'un droit de facturer les clients à un montant représentatif de sa performance en date de facturation, il comptabilise le revenu à hauteur du montant facturé.

Les informations relatives aux activités du Groupe sont détaillées en Note 4.1.

Service de web communication

Le Groupe fournit des services d'enregistrement de noms de domaine et d'hébergement.

Les revenus liés aux noms de domaine sont liés à l'enregistrement et au renouvellement de noms de domaine. Ils sont comptabilisés au moment où la propriété du nom de domaine est transférée à l'acheteur.

Le revenu des services d'hébergement comprend principalement des services d'hébergement de sites Web, de sécurité de sites Web et de visibilité en ligne. Le paiement du prix de transaction est initialement comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Puis, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, i.e. généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

Applications métiers

Les revenus des applications métiers sont principalement constitués d'applications de productivité tierces, de comptes e-mails, d'outils de marketing par e-mail et de solutions de téléphonie. Le paiement du prix de transaction est initialement comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Ensuite, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, i.e. généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

Définition des contrats, obligations de performance et autres appréciations

Des accords-cadres sont signés avec certains clients importants. Ils n'incluent généralement pas d'engagements d'achat minimum ni de pénalités de résiliation significatives. En outre, aucun paiement forfaitaire initial significatif n'est effectué. En conséquence, les contrats, c'est-à-dire chaque bon de commande associé à l'accord-cadre ont généralement une durée de moins d'un an et, par conséquent, les informations relatives aux obligations de performance restant à remplir (« carnet de commande ») ne sont pas fournies.

Les contrats de cloud computing peuvent comprendre plusieurs obligations de performance (par exemple différents types de serveurs, de services de support et de services supplémentaires), dont les prix contractuels correspondent à leur prix de vente individuels en général (pas de problématique significative d'allocation du prix de transaction entre les différentes obligations de performance), qui sont généralement comptabilisés en continu, avec un profil de performance similaire. La plupart des autres contrats, notamment les contrats liés aux noms de domaine et ADSL, comprennent généralement des obligations de performance uniques.

Les actifs de contrats ne sont pas significatifs. Les passifs de contrats (produits constatés d'avance) sont inclus dans les autres dettes et passifs courants et autres passifs non courants.

Les coûts d'obtention des contrats ne sont pas significatifs de même que les coûts liés à l'exécution des contrats (coûts de mise en place).

Traitement agent / principal

La détermination de la comptabilisation du revenu dépend de la qualification du Groupe en tant qu'agent ou principal. Le Groupe met à la disposition de ses clients des licences qui peuvent être souscrites auprès de tiers et intégrées dans l'offre de services du Groupe. Le Groupe obtient ainsi le droit de diriger l'utilisation des licences et leurs avantages économiques, il détient ainsi le contrôle préalablement à leurs transferts. Le Groupe agit ainsi en tant que principal pour toutes ses obligations de performance.

Programme de points de fidélité

Le Groupe dispose d'un programme de points de fidélité qui permet aux clients d'accumuler des points qui peuvent être utilisés pour avoir droit à des services gratuits. Les points de fidélité donnent lieu à une obligation de performance distincte dans la mesure où ils confèrent un droit significatif au client.

Une partie du prix de transaction est affectée aux points de fidélité attribués aux clients sur la base de leur prix de vente individuel et comptabilisée en produits constatés d'avance (passifs de contrats) jusqu'au remboursement des points. Le revenu est comptabilisé au fur et à mesure de l'utilisation des points par le client.

Crédits d'impôt

Le Groupe applique le traitement des subventions publiques pour comptabiliser les crédits d'impôt, tels que le Crédit d'impôt apprentissage, le Crédit d'impôt famille, le Crédit d'impôt Mécénat et le Crédit d'impôt recherche. Selon cette approche, les crédits d'impôt sont enregistrés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide sera reçue et que le Groupe respectera toutes les conditions pertinentes. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux dépenses d'exploitation sont enregistrés en réduction des charges afférentes et comptabilisés au cours de la période durant laquelle les dépenses sont imputées au compte de résultat. Les crédits d'impôt liés aux dépenses d'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs correspondants. Les crédits d'impôt comptabilisés sont fondés sur les meilleures estimations de la direction des montants à recevoir.

Impôts sur le résultat

Charge d'impôt

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat sauf s'il s'agit d'un regroupement d'entreprises ou d'éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés si certains critères sont remplis.

La CVAE est comptabilisée en Impôt sur le résultat.

Impôts courants

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du résultat imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt à payer pour les exercices antérieurs. Le montant de l'impôt courant dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant de l'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) en raison des incertitudes qui pourraient survenir. Il est calculé sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture. Le Groupe compte deux groupes d'intégration fiscale : la France et les Etats-Unis.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs, et leurs valeurs fiscales (sauf exception). Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé.

Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés, sauf exceptions spécifiques.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés uniquement dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ils pourront être imputés, ceux-ci étant évalués en fonction du plan d'affaires de chacune des filiales du Groupe (budget et plan à moyen terme), du calendrier probable et du niveau des bénéfices imposables futurs, ainsi que des stratégies de planification fiscale à venir.

Traitements fiscaux incertains

Un « traitement fiscal incertain » est un traitement fiscal pour lequel il existe une incertitude quant à l'acceptation par l'administration fiscale concernée du traitement fiscal en vertu de la législation fiscale.

Si le Groupe conclut qu'il est probable que l'administration fiscale accepte une position fiscale incertaine, l'ensemble des éléments relatifs aux impôts (résultat fiscal, assiettes fiscales, taux d'imposition, déficits reportables, crédits d'impôt, taxes) seront déterminés conformément à cette position.

Si le Groupe conclut que l'acceptation par l'administration fiscale n'est pas probable, cette incertitude sera intégrée dans le calcul des éléments relatifs aux impôts, et donnera lieu à comptabilisation d'un passif d'impôts.

Sur l'exercice clos le 31 août 2021, ce passif d'impôt a été comptabilisé en impôts différés.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits opérationnels non courants et autres charges opérationnelles non courantes sont définis comme étant des éléments limités en nombre, clairement identifiables, inhabituels et ayant une incidence significative sur les résultats consolidés, i.e. venant altérer la lecture de la performance courante du Groupe.

La classification s'applique aux éléments significatifs de produits et de charges inhabituels en termes de nature et de fréquence, tels que certaines charges liées aux coûts de restructuration validés par la Direction, les coûts d'intégration liés aux regroupements d'entreprises, certaines plus ou moins-values liées à l'évolution du périmètre de consolidation et, au 31 août 2021, aux produits et charges non courants directement liés au sinistre de Strasbourg.

Les coûts d'acquisition inclus dans les charges opérationnelles non courantes correspondent notamment à des frais d'acquisition relatifs aux coûts des conseils et de due diligences.

4. Notes relatives aux états financiers consolidés

4.1 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Information sectorielle », le Groupe a identifié 3 secteurs opérationnels : Private Cloud, Public Cloud et Webcloud & Other. L'information sectorielle est présentée par activité, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Présentation

Private Cloud

Le Private Cloud offre des services et des solutions qui sont hébergés sur des ressources dédiées aux clients. Cette offre de service se compose principalement de :

- **Baremetal** : solution dédiée et administrée entièrement par le client selon ses besoins et sans contrainte car il en est le seul utilisateur. Les usages d'une solution Baremetal sont multiples : big data, machine learning, hébergement de sites et applications web, stockage et sauvegarde, virtualisation d'infrastructures, cluster de serveurs, applications métier (CRM, ERP) ou encore hébergement de jeux en ligne.
- **Hosted Private Cloud** : solution dédiée gérée par les équipes du Groupe OVHcloud, intégrant la technologie de virtualisation VMWare. L'offre Hosted Private Cloud est particulièrement adaptée à l'hébergement de données sensibles stratégiques telles que les données de santé ou financières.

Public Cloud

Le Public Cloud est une offre de solutions cloud facturées à l'usage, basées sur des standards ouverts (OpenStack, Kubernetes). Les ressources, telles que la puissance de calcul ou le stockage, ainsi que l'infrastructure physique qui les fournit, sont mutualisées, c'est-à-dire partagées entre les utilisateurs du fournisseur de services cloud, et flexibles, c'est-à-dire ajustables aux besoins des clients et pouvant être déployées instantanément à grande échelle. Ces solutions sont généralement utilisées pour des applications dont la demande peut connaître des pics élevés, comme le commerce électronique, et les applications dont les besoins sont très importants, comme le streaming vidéo, la musique en continu ou les tests et le développement d'applications.

Webcloud & Other

OVHcloud propose à ses clients des solutions périphériques permettant la création et l'hébergement de site web en ligne comme la recherche et le renouvellement des noms de domaines, la création d'un site ou d'une boutique en ligne. OVHcloud propose aussi des solutions de collaboration telles que notamment des messageries professionnelles, de la télécommunication ou des sms.

Ce segment inclut également, de manière résiduelle, diverses activités non significatives, notamment de l'organisation d'évènements (et de celles de la centrale éolienne pour l'exercice 2020).

Ce découpage sectoriel est le reflet du reporting interne tel que soumis au Directeur Général du Groupe, principal décideur opérationnel (« PDO ») du groupe OVHcloud. La mise en place de cet outil de suivi permet d'évaluer la performance des secteurs opérationnels, et de décider de l'allocation des ressources notamment des investissements.

Indicateurs clés de performance

Le Groupe a recours aux agrégats suivants pour évaluer la performance des secteurs opérationnels présentés :

Le revenu : tel que présenté dans les comptes consolidés.

Coûts directs : Les coûts directs comprennent l'ensemble des coûts directement ou indirectement liés aux produits vendus. Il s'agit principalement des coûts des matières premières, de l'énergie, des charges salariales, des coûts de transport et de licence. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements.

Marge brute : La marge brute correspond au Revenu minoré du poste de coûts directs. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements.

Coûts commerciaux et marketing : Les coûts commerciaux et marketing comprennent l'ensemble des coûts directs et indirects liés aux activités de vente et marketing qui sont principalement des charges de personnel et de sous-traitance marketing. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements.

Frais généraux et administratifs : Les frais généraux et administratifs comprennent l'ensemble des frais liés aux activités de direction générale, de finance et comptabilité, d'informatique, juridiques, de ressources humaines, techniques. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements.

L'EBITDA courant : Cet indicateur de suivi de la performance, tel que présenté dans les comptes consolidés, correspond également au Revenu minoré des Coûts directs, des Coûts commerciaux et marketing et des Frais généraux et administratifs.

Les dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises) correspondant aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au coût des projets capitalisés du Groupe (flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements hors acquisitions d'entreprises nette de la trésorerie acquise).

Par ailleurs, le Groupe ne suit aucun indicateur de passif sectoriel, l'endettement financier étant piloté de manière centralisée et non au niveau des trois secteurs de reporting.

(en milliers d'euros)	Private Cloud	Public Cloud	Webcloud & Other	Total 2021
Revenu	397 560	94 352	171 400	663 312
Coûts directs	(121 809)	(33 944)	(75 621)	(231 374)
Marge brute	275 751	60 407	95 779	431 937
Coûts commerciaux et marketing	(46 640)	(10 496)	(13 093)	(70 228)
Frais généraux et administratifs	(84 200)	(16 081)	(21 398)	(121 679)
EBITDA courant	144 911	33 831	61 289	240 030
Dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises)	(273 197)	(57 076)	(22 257)	(352 531)

(en milliers d'euros)	Private Cloud	Public Cloud	Webcloud & Other	Total 2020
Revenu	389 079	82 304	160 733	632 116
Coûts directs	(117 932)	(31 631)	(72 536)	(222 099)
Marge brute	271 147	50 673	88 197	410 017
Coûts commerciaux et marketing	(38 921)	(7 672)	(10 359)	(56 952)
Frais généraux et administratifs	(70 097)	(11 285)	(16 719)	(98 101)
EBITDA courant	162 129	31 716	61 119	254 964
Dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises)	(218 706)	(42 351)	(14 928)	(275 985)

La valeur nette comptable des actifs non courants sont répartis comme suit dans les principaux pays où le Groupe opère :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2020
France	717 952	572 899
Canada	93 633	103 792
US	107 514	94 613
Autres pays	111 159	118 402
Total	1 030 258	889 706

Les actifs non courants sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et incorporelles. Il convient de noter que les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement de serveurs qui sont le plus souvent mutualisés et gérés en fonction des besoins des clients et spécificités des services qui leur sont rendus et non de la géographie d'implantation de ces équipements. Ainsi, il n'existe pas de corrélation dans un pays donné, entre le montant des immobilisations et le niveau des revenus ou d'EBITDA courant.

4.2 EBITDA ajusté

En complément de l'EBITDA courant, le Groupe suit un EBITDA ajusté. Cet indicateur alternatif de performance correspond à l'EBITDA courant retraité, d'une part, des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et, d'autre part, des compléments de prix d'acquisition. En effet le Groupe considère que ces charges ne reflètent pas sa performance opérationnelle courante, notamment pour les plans de rémunérations réglés en capitaux propres, ces derniers n'ayant pas d'impact direct sur la trésorerie.

Rapprochement entre l'EBITDA courant et l'EBITDA ajusté

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
EBITDA courant	240 030	254 964
Plans de rémunération réglés en instruments de trésorerie et de capitaux propres	20 998	8 182
Complément de prix d'acquisition	945	
EBITDA ajusté	261 972	263 146

4.3 Revenu

Marchés géographiques

Le revenu présenté par zone géographique correspond au revenu résidentiel des clients (lieu de résidence principale du client).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
France	342 582	328 610
Europe (hors France)	192 579	179 917
Reste du monde	128 150	123 589
Total	663 312	632 116

Revenu par produit

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Baremetal	310 844	287 552
Hosted Private Cloud	86 716	101 527
Private Cloud	397 560	389 079
Public Cloud	94 352	82 304
Webcloud & Other	171 400	160 733
Total	663 312	632 116

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel Private Cloud. Les autres services, en dehors du secteur opérationnel Private Cloud, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

4.4 Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Salaires et traitements	(110 460)	(102 036)
Charges sociales	(42 300)	(40 610)
Paielements en actions	(20 998)	(8 182)
Participations des salariés	(303)	(588)
Charges de retraite - régimes à prestations définies	(314)	(470)
Crédits d'impôts relatifs aux dépenses de personnel	1 898	1 314
Charges de personnel	(172 477)	(150 572)

Les paiements en action sont en augmentation par rapport à l'exercice 2020 en raison notamment de l'accélération de la condition de service, du changement d'estimation du nombre probable d'instruments effectivement acquis et, pour les actions fantômes de la réévaluation des plans historiques, pour prendre en compte la probabilité de réalisation de l'opération d'introduction en bourse à la date du 31 août 2021.

L'effectif moyen du Groupe est réparti comme suit sur les différentes périodes :

	2021	2020
France	1 695	1 457
EMEA (hors France) ⁽¹⁾	326	323
Amérique du Nord	348	301
Autres	75	72
Total	2 444	2 153

⁽¹⁾ Europe Middle-East and Africa (Europe Moyen-Orient et Afrique)

4.5 Charges opérationnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Achats consommés	(145 576)	(135 358)
Charges externes	(90 769)	(81 709)
Impôts et taxes	(7 636)	(6 835)
Dépréciations sur créances commerciales et autres actifs courants et autres provisions	(6 824)	(2 677)
Charges opérationnelles	(250 805)	(226 579)

Le poste « Achats consommés » comprend notamment les achats de fournitures ou de services, les licences et noms de domaine mis à la disposition des clients, ainsi que les coûts d'énergie.

Le détail des charges externes est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Sous-traitance	(7 099)	(6 371)
Charges locatives	(18 734)	(19 645)
Maintenance	(11 927)	(11 879)
Honoraires	(19 763)	(14 756)
Publicité	(13 644)	(9 859)
Frais de déplacement et dépenses	(6 239)	(5 157)
Frais bancaires	(6 942)	(6 533)
Primes d'assurances	(2 236)	(1 619)
Frais postaux	(1 142)	(1 062)
Autres charges externes	(3 042)	(4 830)
Charges externes	(90 769)	(81 709)

Les « charges locatives », incluses dans les « charges externes », qui passent de 19,6 millions d'euros sur la période close au 31 août 2020, à 18,7 millions d'euros sur la période close au 31 août 2021, représentent la part de loyer non retraitée en application de la norme IFRS 16 « Locations » (part de service inclus dans la charge des loyers, biens de faible valeur et/ou dont la durée des contrats de location est inférieure à 12 mois, et pour lesquels OVHcloud peut se désengager rapidement sans contraintes financières ou économiques).

4.6 Dotations aux amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Amortissements des immobilisations incorporelles	(9 978)	(3 154)
Amortissements des droits d'utilisations	(18 673)	(22 339)
Amortissements des immobilisations corporelles	(195 391)	(190 131)
Dotations aux amortissements	(224 042)	(215 624)

L'augmentation des amortissements des immobilisations incorporelles provient principalement de la mise en service de projets de développement activés sur les exercices clos au 31 août 2021 et au 31 août 2020.

4.7 Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Autres produits opérationnels non courants	-	24
Coûts des sinistres	(56 748)	-
Indemnités d'assurance	58 000	-
Coûts liés à des opérations sur le capital	(8 121)	(1 008)
Coûts liés aux acquisitions	(916)	(764)
Coûts liés aux cessions	(730)	-
Autres produits / (charges)	(963)	(7 000)
Autres charges opérationnelles non courantes	(9 478)	(8 772)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(9 478)	(8 748)

Les coûts liés aux acquisitions correspondent principalement aux frais d'acquisition de la société BuyDRM (société spécialisée dans la gestion des droits numériques et la protection des contenus acquise en juillet 2021), et aux frais

résiduels d'acquisition des sociétés OpenIO (acquise en juillet 2020) et Exten (acquise en août 2020) encourus sur l'exercice 2021.

Les coûts liés à des opérations sur le capital correspondent aux coûts engagés par le Groupe dans le contexte du projet d'introduction en bourse (principalement honoraires de conseils) sur les exercices 2021 et 2020.

Les coûts des sinistres correspondent aux coûts directement induits par la survenance du sinistre de Strasbourg, à une provision destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de procédure, et au titre de possibles actions en responsabilité de la part de certains clients, des mises au rebut de certaines immobilisations corporelles, compensés par l'engagement de versement par les compagnies d'assurance d'une indemnité forfaitaire unique au titre de dommages causés par l'incendie (cf. Notes 2 et 3).

Les autres charges sur l'exercice 2021 sont constituées essentiellement de moins-values de cessions sur immobilisations corporelles.

4.8 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Charges d'intérêt	(30 267)	(23 530)
Coût de l'endettement financier	(30 267)	(23 530)
Gains de change	12 679	14 027
Produits d'intérêt	220	124
Autres produits financiers	12 899	14 151
Pertes de change	(9 924)	(21 172)
Autres charges d'intérêt	(1 321)	(601)
Autres charges financières	(11 245)	(21 773)
Résultat financier	(28 613)	(31 152)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers (notamment les pertes et profits de change et les commissions bancaires).

Les gains et pertes de change sont principalement relatifs à des positions en dollars US.

Le coût de l'endettement financier inclut les charges d'intérêts liées aux emprunts et dettes financières et les charges d'intérêts liées à la dette locative. Compte tenu d'une date de clôture proche de la date d'introduction en bourse, le Groupe a considéré, au 31 août 2021, fortement probable la réalisation du projet d'introduction en bourse. Ainsi, le Groupe a estimé que la dette existante ferait prochainement l'objet d'un remboursement anticipé et a, à ce titre, constaté une charge de 8,7 millions d'euros relative aux frais d'emprunts (1,1 millions d'euros au 31 août 2020). La hausse des charges d'intérêts sur la période de 12 mois close le 31 août 2021 provient principalement par ailleurs du recours supplémentaire au Revolving Credit Facility (ci-après, « RCF »).

4.9 Impôt sur le résultat

Les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos aux 31 août 2021 et 2020 sont les suivantes :

Résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Impôts courants	(4 703)	(5 431)
- sur le résultat	(2 426)	(490)
- sur la valeur ajoutée (CVAE)	(2 277)	(4 941)
Impôts différés	(5 537)	(5 315)
(Charge)/Produit d'impôt constaté en compte de résultat	(10 240)	(10 746)

Autres éléments du résultat global consolidé constatés en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Impôts différés sur variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(873)	921
Impôts différés sur réévaluation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies (écarts actuariels)	39	50
(Charge)/Produit d'impôt constaté en autres éléments du résultat global consolidé	(834)	971

Variations bilantielles

Au bilan consolidé, les variations relatives aux impôts différés nets sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Impôts différés actifs	11 431	12 428
Impôts différés passifs	(10 961)	(12 147)
Au 1er septembre	470	281
Comptabilisés au compte de résultat	(5 537)	(5 315)
Comptabilisés en autres éléments du résultat global consolidé (capitaux propres)	(834)	971
Regroupement d'entreprises	-	(315)
Transferts	(438)	-
Autres mouvements	(322)	1 338
Écarts de conversion	(425)	3 510
Au 31 août	(7 086)	470
Impôts différés actifs	7 058	11 431
Impôts différés passifs	(14 144)	(10 961)

Impôts différés nets par nature de différences temporaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Immobilisations réévaluées dans le cadre de regroupements d'entreprises	-	908
Contrats de location	883	572
Déficits reportables	6 276	6 179
Engagements à prestations définies	553	848
Réévaluation des instruments financiers y compris dérivés	30	888
Provisions non déductibles	3 852	-
Différences d'amortissements	1 169	3 776
Autres différences temporaires	2 906	1 866
Compensations des impôts différés	(8 612)	(3 606)
Impôts différés actifs	7 058	11 431

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Immobilisations réévaluées dans le cadre de regroupements d'entreprises	1 419	1 202
Dépréciations et amortissements (différences de rythmes d'amortissement)	13 261	10 652
Étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistre ⁽¹⁾	6 731	-
Risques fiscaux	1 023	-
Autres différences temporaires	322	2 713
Compensations des impôts différés	(8 612)	(3 606)
Impôts différés passifs	14 144	10 961

⁽¹⁾ Disposition du Code Général des Impôts relative à l'étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistres

A ce jour, le Groupe n'active ses déficits reportables que sur le périmètre d'intégration fiscale de la France. Le Groupe estime, sur la base des bénéfices dégagés sur les 3 derniers exercices (exercices 2018 à 2020) sur ce même périmètre fiscal, être en mesure de consommer ses déficits reportables dans un horizon d'environ 5 ans.

La crise sanitaire est sans impact significatif sur le résultat de l'année et sur les perspectives de consommation des déficits reportables.

Rapprochement de la charge d'impôt pour les exercices 2021 et 2020

(en milliers d'euros)	2021	2020
Résultat avant impôt	(22 104)	(561)
Taux d'imposition en France	32,02%	31,00%
Produit/(Charge) d'impôt théorique	7 078	174
Différences de taux d'imposition entre pays	(206)	(1 916)
Eléments de rapprochement avec le taux effectif :	(17 112)	(9 004)
Impact net des différences permanentes	(5 662)	(4 578)
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs	822	-
Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables	(9 018)	(2 770)
Crédits d'impôt	891	922
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en France	(1 548)	(3 417)
Autres éléments	(2 597)	840
Produit/(Charge) d'impôt effectif	(10 240)	(10 746)

Au 31 août 2021, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'une comptabilisation d'impôt différé actif concernant pour l'essentiel le périmètre fiscal des Etats-Unis, pour un montant de 114 millions d'euros (93 millions d'euros au 31 août 2020). Aux Etats-Unis, les déficits sont reportables pendant 20 ans à compter de l'exercice de leur constatation.

4.10 Immobilisations incorporelles

Goodwill

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2020
VALEURS BRUTES		
A l'ouverture	22 579	1 883
Augmentations	12 902	20 758
Variations de périmètre	(493)	
Ecart de conversion	148	(62)
A la clôture	35 136	22 579
DEPRECIATIONS		
Au 1er septembre	(1 793)	(1 883)
Dépréciations	-	-
Variations de périmètre	493	
Ecart de conversion	-	90
A la clôture	(1 300)	(1 793)
VALEURS NETTES	33 836	20 786

Au 31 août 2021, la valeur brute du Goodwill se compose des Goodwill suivants : BuyDRM, société acquise en 2021, pour 13 millions d'euros ; OpenIO pour 18,5 millions d'euros et Exten pour 3,6 millions d'euros, sociétés acquises en 2020.

Acquisition de la société BuyDRM

Le 22 juillet 2021, OVH Groupe S.A. a acquis BuyDRM, une société américaine qui propose une plateforme de diffusion de contenu sécurisé avec DRM et chiffrement pour une contrepartie transférée de 12,8 millions d'euros.

Le calcul provisoire du Goodwill se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021
Contrepartie versée en numéraire	12 791
Autres actifs non courants et courants	237
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92
Dettes et passifs courants	440
Actif net acquis	(111)
Goodwill provisoire	12 902

L'affectation du Goodwill sera réalisée sur l'exercice clos au 31 août 2022.

Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Coûts de développement capitalisés	Franchises, brevets, droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES				
1 septembre 2019	6 955	12 636	40 609	60 200
Augmentations	202	4 931	40 707	45 840
Diminutions	-	(586)	-	(586)
Variations de périmètre	(761)	4 700	559	4 498
Transferts	9 177	(3 533)	(2 890)	2 754
Ecarts de conversion	-	(238)	(1 092)	(1 330)
31 août 2020	15 572	17 910	77 893	111 376
Augmentations	-	332	67 433	67 765
Diminutions	(400)	-	-	(400)
Variations de périmètre	(3 378)	(576)	-	(3 954)
Transferts	53 015	8 297	(60 288)	1 024
Ecarts de conversion	-	127	145	272
31 août 2021	64 810	26 090	85 184	176 084
AMORTISSEMENTS				
1 septembre 2019	(1 875)	(7 519)	(10 303)	(19 698)
Dotations et dépréciations	(2 734)	(794)	(118)	(3 646)
Reprises	-	-	549	549
Diminutions	-	586	-	586
Variations de périmètre	410	-	-	410
Transferts	267	(274)	(6 288)	(6 295)
Ecarts de conversion	-	-	1 047	1 047
31 août 2020	(3 932)	(8 002)	(15 113)	(27 047)
Dotations et dépréciations	(6 782)	(3 267)	(40)	(10 089)
Variations de périmètre	3 495	574	-	4 069
Transferts	(1 172)	(45)	80	(1 137)
Ecarts de conversion	-	(1)	(140)	(141)
31 août 2021	(8 391)	(10 741)	(15 212)	(34 345)
VALEURS NETTES				
1 septembre 2019	5 080	5 117	30 306	40 502
31 août 2020	11 640	9 908	62 780	84 329
31 août 2021	56 419	15 349	69 972	141 739

Au cours de l'exercice 2021, les dépenses totales de recherche et développement d'OVHcloud s'élèvent à 76 millions d'euros, et comprennent 58,9 millions d'euros de coûts capitalisés (pour rappel 39,5 millions d'euros ont été capitalisés au 31 août 2020). Ces coûts capitalisés, qui répondent aux critères de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » (se référer à la Note 3), sont fondamentaux pour le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Parmi les coûts capitalisés, 27,8 millions d'euros correspondent à des coûts internes (coûts du personnel) (16,1 millions d'euros au 31 août 2020), et 31,1 millions d'euros à des coûts externes (logiciels, prestations) (23,4 millions d'euros au 31 août 2020).

Les coûts internes capitalisés comprennent essentiellement des projets de refonte des systèmes d'information pour 13,1 millions d'euros (5,2 millions d'euros au 31 août 2020) et des projets de développement de nouveaux services à destination des clients pour 14,7 millions d'euros (10,8 millions d'euros au 31 août 2020).

OVH S.A.S. a acquis l'entité OpenIO le 22 juillet 2020 : le total net des actifs incorporels de cette acquisition s'élève à 4,7 millions d'euros et se compose de logiciels. Cette société a été fusionnée dans OVH S.A.S. au cours de l'exercice 2021.

4.11 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions et agencements sur constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Matériel informatique	Autres immobilisations corporelles	Contrats de location - Droit d'utilisation	Immobilisation corporelle en construction	Total
VALEURS BRUTES								
1 septembre 2019	6 950	51 876	161 096	900 303	223 942	109 208	97 638	1 551 014
Augmentations	-	2 830	16 371	174 565	14 854	7 017	44 122	259 759
Diminutions	-	-	(7 013)	(163 003)	(6)	(10 866)	(2 616)	(183 504)
Variations de périmètre	-	-	-	15	6	-	-	21
Transferts	-	64	(2 645)	9 082	4 641	-	(17 601)	(6 459)
Ecart de conversion	(332)	(1 545)	(4 796)	(11 922)	(2 131)	(1 607)	(1 497)	(23 830)
31 août 2020	6 618	53 225	163 012	909 041	241 306	103 753	120 046	1 597 001
Augmentations	-	3 308	18 589	173 550	230	14 579	82 298	292 553
Diminutions	-	(3 720)	(6 377)	(216 215)	(6 764)	(23 428)	(5 941)	(262 445)
Variations de périmètre	-	(1 765)	(13 368)	(13)	(498)	(191)	(3)	(15 838)
Transferts	-	1 401	78 350	17 094	(13 170)	(2 979)	(50 495)	30 201
Autres mouvements	1	-	-	1	(138)	3 798	1	3 663
Ecart de conversion	44	683	5 075	5 093	270	450	634	12 249
31 août 2021	6 663	53 132	245 281	888 551	221 236	95 982	146 540	1 657 384
AMORTISSEMENTS								
1 septembre 2019	-	(12 877)	(55 658)	(518 022)	(162 174)	(39 380)	(12 822)	(800 932)
Dotations et dépréciations	-	(3 422)	(20 282)	(158 944)	(7 194)	(22 339)	(652)	(212 833)
Reprises	-	-	-	13	-	-	2 571	2 584
Diminutions	-	-	7 013	154 886	5	10 866	-	172 770
Variations de périmètre	-	-	-	(41)	26	-	-	(15)
Transferts	-	-	5	2 989	(6)	-	-	2 988
Ecart de conversion	-	304	2 061	5 977	258	1 001	19	9 620
31 août 2020	-	(15 994)	(66 862)	(513 143)	(169 085)	(49 851)	(10 885)	(825 818)
Dotations et dépréciations	(183)	(3 299)	(28 569)	(154 104)	(5 561)	(18 689)	(7 843)	(218 248)
Reprises	-	-	529	302	-	-	1 053	1 884
Diminutions	-	2 842	4 453	220 169	3 869	23 091	-	254 424
Variations de périmètre	-	1 364	12 819	17	450	129	-	14 779
Transferts	(509)	777	(27 430)	(15 945)	5 968	1 864	5 474	(29 801)
Autres mouvements	-	(1)	-	1	138	(2 964)	(1)	(2 827)
Ecart de conversion	-	(125)	(2 271)	(2 672)	(14)	(285)	(86)	(5 453)
31 août 2021	(692)	(14 436)	(107 331)	(465 375)	(164 235)	(46 705)	(12 287)	(811 060)
VALEURS NETTES								
1 septembre 2019	6 950	38 999	105 438	382 281	61 768	69 828	84 816	750 082
31 août 2020	6 618	37 231	96 150	395 898	72 221	53 902	109 161	771 183
31 août 2021	5 971	38 696	137 950	423 176	57 001	49 277	134 253	846 324

Terrains et constructions

Les terrains et constructions d'une valeur comptable de 44,7 millions d'euros en 2021 (2020 : 43,9 millions d'euros) sont principalement constitués de centres de données et des terrains y afférents.

Installations techniques, matériel et outillages, et matériel informatique

Les machines, équipements et matériel informatique d'une valeur comptable de 560,3 millions d'euros en 2021 (2020 : 492,1 millions d'euros) sont principalement constitués de serveurs informatiques.

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 57 millions d'euros (2020 : 72,2 millions d'euros) sont principalement des agencements réalisés sur la société OVH S.A.S.

Droits d'utilisation au titre des contrats de location

Les informations relatives aux contrats de location sont présentées en Note 4.23.

Immobilisations corporelles en construction

Les immobilisations corporelles en construction représentent principalement les coûts de production des serveurs et des réseaux, et l'aménagement des bâtiments.

4.12 Tests de dépréciation des Goodwill et immobilisations corporelles et incorporelles

Les UGT correspondent à Baremetal et Hosted Private Cloud (au sein du secteur opérationnel Private Cloud), et aux secteurs opérationnels Public Cloud et Webcloud & Other. Les Goodwill sont uniquement affectés à l'UGT Public Cloud.

La valeur recouvrable des UGT a été établie sur la base de la valeur d'utilité et ne fait pas apparaître de perte de valeur.

Tests de dépréciation menés durant l'exercice 2021 :

Les impacts de l'incident de Strasbourg (cf. Note 2), qui affectent toutes les UGT du Groupe, constituent du point de vue d'IAS 36 « Dépréciations d'actifs » un indice de perte de valeur. A ce titre, le Groupe a procédé à un test de dépréciation dans le cadre des comptes clos au 31 mai 2021. Le plan à moyen terme utilisé a été révisé pour prendre en compte les impacts de l'incident de Strasbourg, appliqué sur les cinq années du plan. Ce plan a été établi par la Direction du Groupe.

Il n'y a pas eu d'indice de perte de valeur depuis le 31 mai 2021.

Toutefois, la société a procédé à une mise à jour au 31 août 2021 de l'actif net comptable de chaque UGT testée, tout en maintenant les hypothèses opérationnelles et financières du modèle du 31 mai 2021.

Une analyse de sensibilité du test de dépréciation aux principales hypothèses utilisées a été menée pour déterminer la valeur recouvrable de chaque UGT, que sont le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et les flux de trésorerie projetés. Pour la période close au 31 mai 2021, pour chaque UGT, une augmentation du taux d'actualisation d'un point de pourcentage, une baisse du taux de croissance à l'infini d'un demi-point de pourcentage, une baisse des flux de trésorerie de 10% n'aurait conduit, pour chacune de ces variations prises isolément ou cumulativement, à aucune dépréciation sur chacune des quatre UGT.

4.13 Actifs financiers non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	Parts dans les sociétés non consolidées	Prêts et sûretés	Total
VALEURS BRUTES			
1 septembre 2019	99	1 232	1 331
Cessions/Diminutions	-	(5)	(5)
Variations de périmètre	22	-	22
Transferts	-	(9)	(9)
Autres mouvements	(22)	1	(21)
Ecarts de conversion	-	(5)	(5)
31 août 2020	99	1 214	1 313
Cessions/Diminutions	-	(225)	(225)
Transferts	-	235	235
Ecarts de conversion	-	12	12
31 août 2021	99	1 236	1 335
DEPRECIATIONS			
1 septembre 2019	(31)		(31)
31 août 2020	(33)		(33)
31 août 2021	(32)		(32)
VALEURS NETTES			
1 septembre 2019	68	1 232	1 300
31 août 2020	66	1 214	1 280
31 août 2021	67	1 236	1 303

Durant l'exercice clos au 31 août 2021, la société Hubic SAS (désormais société Shadow) a bénéficié d'un apport partiel d'actifs. Les titres détenus ont par la suite été cédés par le Groupe à la société Jezby Ventures SAS pour 0,5 million d'euros.

Les prêts, sûretés et autres actifs financiers correspondent à des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de locations d'immeubles d'exploitation.

4.14 Créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Créances clients	54 625	43 562
Dépréciations des créances clients	(24 799)	(19 666)
Actifs sur contrats	5 655	1 467
Créances	35 481	25 363

Les mouvements de dépréciations des créances clients sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Au 1er septembre	(19 666)	(16 069)
Dotations	(5 326)	(7 333)
Reprises	371	3 581
Autres variations	(42)	-
Ecarts de conversion	(136)	155
Au 31 août	(24 799)	(19 666)

L'ancienneté des créances se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Créances clients nettes	35 481	25 363
non échu	26 723	17 041
< à 30 jours	4 932	4 409
> à 30 jours et < à 90 jours	2 894	3 043
> à 90 jours	932	870

4.15 Autres créances et actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Prêts et sûretés	294	436
Avances aux fournisseurs	9 816	5 997
Créances fiscales (hors impôt courant)	35 416	23 682
Charges constatées d'avance	26 825	9 042
Autres créances	59 608	4 228
Autres créances et actifs courants	131 959	43 385

La variation des autres créances et actifs courants entre le 31 août 2021 et le 31 août 2020 s'explique notamment par l'octroi par les compagnies d'assurance d'une indemnité forfaitaire unique au titre des dommages causés par l'incendie du site de Strasbourg pour un montant de 58 millions d'euros. Cette indemnité forfaitaire a été encaissée en totalité au mois de septembre 2021 par OVH SAS.

Les variations des créances et autres créances sont expliquées ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clients	Autres créances	Autres	Total
31 août 2020	25 363	42 949	436	68 748
Variations de change	1 062	138	(5)	1 195
Variations de périmètre	55	(37)	-	18
Autres variations (transferts)	(3 212)	819	(157)	(2 550)
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	12 214	87 795		100 009
Variation prêts et avances consentis			19	19
31 août 2021	35 481	131 664	294	167 439

4.16 Capital

NOMBRE D'ACTIONNAIRES (en milliers)	Actions ordinaires	Actions de préférence A	Total
1 septembre 2019	134 272	33 976	168 248
Augmentations / (Diminutions)	1 734	(6 008)	(4 274)
31 août 2020	136 006	27 968	163 974
Augmentations / (Diminutions)	372	-	372
31 août 2021	136 378	27 968	164 346

(en milliers d'euros)	Actions ordinaires	Actions de préférence A	Total capital social	Prime d'émission	Total
1 septembre 2019	134 272	41 791	176 063	238 186	414 249
Augmentations / (Diminutions)	1 734	(7 390)	(5 656)	(144 344)	(150 000)
31 août 2020	136 006	34 401	170 407	93 842	264 249
Augmentations / (Diminutions)	372	-	372	(372)	-
31 août 2021	136 378	34 401	170 779	93 470	264 249

Au 31 août 2021, le capital social est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro et de deux catégories d'actions de préférence (A et C) d'une valeur nominale de 1,23 euro pour les actions de préférence A et d'une valeur nominale de 1 euro pour les actions de préférence C. Le capital social a été émis et entièrement libéré.

Au 31 août 2021, le capital social s'élève à 170,8 millions d'euros et se compose de 136 378 003 actions ordinaires, 27 968 123 actions de préférence A et 2 actions de préférence C.

Au 31 août 2021, le capital social de la Société était détenu à 79 % par la famille du fondateur, 17 % par des fonds d'investissement et 4 % par certains salariés du Groupe dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions.

Il convient de noter que le nombre d'actions retenu dans le cadre de la détermination du résultat par action (soit (0,19) euros au 31 août 2021 et (0,07) euros au 31 août 2020) tient compte, rétrospectivement au 31 août 2020, de la conversion des actions de préférence A en actions ordinaires, dont le nombre s'établit à 5 267 621 actions.

Augmentations et diminutions de capital

Les variations de capital postérieures au 31 août 2021 sont détaillées en Note 2.

Sur l'exercice clos au 31 août 2021, les opérations suivantes ont été réalisées par décision des actionnaires :

- Augmentation de capital de 372 milliers d'euros, en date du 22 juillet 2021, par incorporation de primes d'émission via l'émission de 371 932 actions ordinaires.

Sur l'exercice clos au 31 août 2020, les opérations suivantes ont été réalisées par décision des actionnaires :

- Augmentation de capital de 1,7 million d'euros par incorporation de primes d'émission via l'émission de 1 733 799 actions ordinaires ;
- Le 7 octobre 2019, par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société, une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission d'un montant nominal total de 316 milliers d'euros a été réalisée par émission de 257 021 actions de préférence A d'une valeur nominale d'un 1,23 euro chacune.
- Réduction de capital de 7,7 millions d'euros correspondant à 6 265 036 actions de préférence A annulées d'une valeur nominale de 1,23 euro chacune. Le montant total du rachat d'actions s'élève à 150 millions d'euros, et la partie excédant la valeur nominale a été imputée sur les primes d'émission pour 142,3 millions d'euros.

Actions de préférence

Actions de préférence A

- Droits de gouvernance : chaque action de préférence A donnait droit à une voix dans les décisions collectives des actionnaires de la Société (assemblées générales).
- Droits économiques : chaque action de préférence A donnait droit chaque année à un dividende précipitaire dans certaines conditions prévues par les statuts du groupe OVHcloud, mais ne donnait pas droit au dividende ordinaire payable au titre des actions ordinaires.

Actions de préférence C

- Droits de gouvernance : les actions de préférence C ne donnaient pas droit de vote dans les décisions collectives des actionnaires de la Société, mais la détention d'actions de préférence C donnait le droit de mettre en œuvre le renversement de gouvernance prévu par les statuts du groupe OVHcloud et précisé dans le pacte d'associés.
- Droits économiques : les actions de préférence C ne conféraient aucun droit économique autre que celui de recevoir le remboursement de leur prix de souscription.

Toutes les actions de préférence A et toutes les actions de préférence C ont été converties en actions ordinaires de la Société, le 14 octobre 2021, date du règlement-livraison des actions dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Dividende

Le Groupe n'a pas déclaré ni versé de dividende au cours des exercices clos aux 31 août 2021 et 2020.

4.17 Endettement net

Trésorerie nette

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2020
Comptes à terme	-	18 000
Comptes bancaires courants	53 610	72 838
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 610	90 838

Endettement net

L'endettement net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminué du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente les variations de l'endettement net :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2020
Dettes financières non courantes	639 583	579 711
Dettes financières courantes	69 760	30 528
Dette financière brute (hors dettes locatives)	709 343	610 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(53 610)	(90 838)
Endettement net	655 733	519 401
Dettes locatives	52 898	56 158
Endettement net (y compris dettes locatives)	708 631	575 559

Les contrats de financement prévoient des clauses de remboursement anticipé volontaire pour le Groupe. Les contreparties ne peuvent imposer un remboursement anticipé qu'en cas de changement de contrôle.

Au 31 août 2021, il reste un solde de 66 millions d'euros disponible sur la ligne facilité de crédit renouvelable (ci-après Revolving Credit Facility, « RCF »).

Structure de la dette du Groupe

Emprunts obligataires

En 2014, le Groupe a émis 3 emprunts obligataires pour un montant total de 87 millions d'euros pour refinancer des dettes arrivant à échéance :

- L'emprunt obligataire A s'élevait à 20 millions d'euros avec un taux fixe de 3,11%, et a été remboursé à sa valeur nominale à l'échéance le 17 décembre 2020.
- L'emprunt obligataire B s'élève à 57 millions d'euros avec un taux fixe de 4 % (et une date de remboursement initialement prévue le 17 novembre 2021).
- L'emprunt obligataire C s'élève à 10 millions d'euros avec un taux fixe de 4,125 % (et une date de remboursement initialement prévue le 27 mai 2022).

Crédits bancaires syndiqués (facilité de crédit renouvelable et facilité à terme)

En décembre 2019, le Groupe a conclu un crédit syndiqué avec plusieurs banques afin d'étendre la maturité du précédent crédit syndiqué et d'augmenter le montant emprunté pour financer notamment ses activités opérationnelles. Ce financement syndiqué comprend sous la même documentation un emprunt à terme de 400 millions d'euros à échéance décembre 2026 placé auprès d'investisseurs institutionnels et une facilité de crédit multidevises renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 300 millions d'euros à échéance décembre 2025 auprès d'un groupe de banques. Cette opération a été analysée comptablement comme une extinction de passif avec la mise en place d'une nouvelle dette et a donné lieu à l'enregistrement d'une charge financière de 3,4 millions d'euros sur l'exercice 2020.

Si le niveau de tirage du RCF moins la trésorerie disponible atteint au moins 120 millions d'euros, le crédit syndiqué est soumis au respect d'un ratio financier dette nette / EBITDA de 4.5x.

Ce crédit syndiqué était soumis à des covenants bancaires au titre des emprunts RCF. Ceux-ci étaient respectés aux 31 août 2021 et 2020.

Le 13 juillet 2021, OVHcloud a reçu un engagement d'un pool de banques pour un refinancement non garanti de 920 millions d'euros, prévu postérieurement à l'introduction en bourse du 15 octobre 2021. Les lignes de crédit étaient entièrement confirmées et les contrats avec les banques signés avant l'introduction en bourse d'OVHcloud. Le Groupe a décidé de procéder à ce refinancement motivé par de bonnes conditions de marché et son profil de crédit en lien avec l'introduction en bourse.

Les facilités comprennent un prêt à terme (le « Nouveau Prêt à Terme ») d'un montant de 500 millions d'euros et une facilité de crédit renouvelable (la « Nouvelle Facilité de Crédit Renouvelable ») d'un montant de 420 millions d'euros. Ces facilités sont utilisées pour rembourser intégralement les montants dus au titre du Contrat de Crédits Existant à la date à laquelle les facilités sont tirées, et les obligations Euro PP restantes, représentant un remboursement de 705,2 millions d'euros.

De ce fait, en cas d'introduction en bourse, ce refinancement pourrait s'analyser comme une extinction de dette remboursée par anticipation.

Les avancées du projet d'introduction en bourse au 31 août 2021, et la probabilité de refinancement en découlant entraînant l'extinction de la dette historique, ont eu pour effets :

- La comptabilisation d'une charge de 8,7 millions d'euros relative aux frais d'emprunts de la dette historique ;
- L'enregistrement de la pénalité de remboursement en anticipé pour 0,3 million d'euros.

Le Groupe disposant toujours d'un droit contractuel de ne pas rembourser par anticipation la dette existante, le classement selon l'échéancier de la dette existante, qu'il est prévu de refinancer, est maintenu au 31 août 2021.

Prêt à terme et avances (BPI)

En octobre 2014, BPI a accordé au Groupe deux prêts (prêt à terme A et prêt à terme B) pour un montant total de 7 millions d'euros. Le prêt à terme A s'élevait à 5 millions d'euros avec une maturité de 10 ans et un taux fixe de 4,21 %. Ce prêt a été refinancé en juin 2021 par le biais d'un prêt vert de 5 millions d'euros de BPI France, à un taux d'intérêt annuel de 0,98 %, remboursable en 20 échéances trimestrielles entre le 30 septembre 2023 et le 30 juin 2028. Le prêt à terme B, d'un montant initial de 2 millions d'euros avec une maturité de 7 ans et un taux fixe de 0.96%, arrivera à échéance le 31 octobre 2021.

Détail des dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Type de facilité	Montant notionnel ou maximum	Taux d'intérêt	Maturité finale	Non courant	Courant	Total 31 août 2021
Emprunt obligataire B	maturité	57 000	4%	17/11/2021	-	58 793	58 793
Emprunt obligataire C	maturité	10 000	4,13%	27/05/2022	-	10 324	10 324
Facilité à terme	maturité	400 000	IBOR + marge	04/12/2026	400 253	59	400 312
Facilité de crédit renouvelable	renouvelable	300 000	IBOR + marge	04/12/2025	234 000	37	234 037
Prêt à terme B (prêt BPI)	linéaire	530	0,96%	31/10/2021-31/03/2026	330	200	530
Prêt vert (prêt BPI)	linéaire	5 000	0,98%	30/06/2028	5 000	8	5 008
Concours bancaires					-	338	338
Total des dettes financières ⁽¹⁾					639 583	69 760	709 343

⁽¹⁾ Les dettes financières sont toutes libellées en euros.

Variation des dettes financières

Emprunts obligataires

Au cours de l'exercice clos au 31 août 2021, l'emprunt obligataire euros PP 2020 a été remboursé dans sa totalité pour un nominal de 20 millions d'euros.

Crédits bancaires syndiqués (facilité de crédit renouvelable et facilité à terme)

Sur l'exercice clos au 31 août 2020, le Groupe a remboursé le solde des crédits bancaires syndiqués conclus en 2017 pour 227 millions d'euros (207 millions d'euros liés à la facilité de crédit renouvelable et 20 millions d'euros liés à l'emprunt à terme) et a utilisé les nouveaux crédits bancaires syndiqués conclus en 2019 à hauteur de 519 millions d'euros (119 millions d'euros pour la facilité de crédit renouvelable et 400 millions d'euros pour le prêt à terme).

Sur l'exercice clos au 31 août 2021, le Groupe a utilisé les crédits bancaires syndiqués conclus en 2019 et à hauteur de 115 millions d'euros supplémentaires pour la facilité de crédit renouvelable.

Les variations de l'endettement financier en 2021 et 2020 sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1 septembre 2020	Emissions d'emprunts	Remboursements d'emprunts	Amortissement frais d'emprunt	Intérêts payés	Intérêts courus	Effets d'actualisation	Variation des concours bancaires	Ecarts de conversion	Transferts et autres mouvements	31 août 2021
Emprunts obligataires	66 910	-	-	-	-	-	90	-	-	(67 000)	-
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	512 801	120 000	(3 695)	8 874	-	-	-	-	(6)	1 609	639 583
Dettes financières non courantes	579 711	120 000	(3 695)	8 874	-	-	90	-	(6)	(65 391)	639 583
Dettes locatives	42 287	7 660	(543)	-	-	-	-	-	122	(11 465)	38 061
Dettes financières non courantes y compris dettes locatives	621 998	127 660	(4 238)	8 874	-	-	90	-	116	(76 856)	677 644
Emprunts obligataires	20 000	-	(20 000)	-	-	-	-	-	-	67 000	67 000
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	7 947	1	(1 948)	-	-	-	-	(4 043)	8	(1 403)	562
Intérêts sur emprunts à long terme	2 581	-	-	-	(20 675)	20 292	-	-	-	-	2 198
Dettes financières courantes	30 528	1	(21 948)	-	(20 675)	20 292	-	(4 043)	8	65 597	69 760
Dettes locatives	13 871	6 942	(18 516)	-	-	1 210	-	-	61	11 269	14 837
Dettes financières courantes y compris dettes locatives	44 399	6 943	(40 464)	-	(20 675)	21 502	-	(4 043)	69	76 866	84 597
Dettes financières y compris dettes locatives	666 397	134 603	(44 702)	8 874	(20 675)	21 502	90	(4 043)	185	10	762 241
Dont dettes financières	610 239	120 001	(25 643)	8 874	(20 675)	20 292	90	(4 043)	2	206	709 343
Dont dettes locatives	56 158	14 602	(19 059)	-	-	1 210	-	-	183	(196)	52 898

(en milliers d'euros)	1 septembre 2019	Emissions d'emprunts	Remboursements d'emprunts	Amortissement frais d'emprunt	Intérêts payés	Intérêts courus	Effets d'actualisation	Variation des concours bancaires	Ecarts de conversion	Transferts et autres mouvements	31 août 2020
Emprunts obligataires	86 821	-	-	-	-	-	89	-	-	(20 000)	66 910
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	227 120	509 374	(226 644)	-	-	-	4 066	-	-	(1 115)	512 801
Dettes financières non courantes	313 941	509 374	(226 644)	-	-	-	4 155	-	-	(21 115)	579 711
Dettes locatives	51 729	4 520	(13 568)	-	-	-	-	-	(394)	-	42 287
Dettes financières non courantes y compris dettes locatives	365 670	513 894	(240 212)	-	-	-	4 155	-	(394)	(21 115)	621 998
Emprunts obligataires	-	-	(1 213)	-	-	-	-	-	-	21 213	20 000
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	4 727	49	(2 525)	-	-	-	-	2 821	(46)	2 921	7 947
Intérêts sur emprunts à long terme	2 366	-	-	-	(2 385)	2 581	-	-	-	19	2 581
Dettes financières courantes	7 093	49	(3 738)	-	(2 385)	2 581	-	2 821	(46)	24 153	30 528
Dettes locatives	18 287	2 498	(8 073)	-	1 413	-	-	-	(254)	-	13 871
Dettes financières courantes y compris dettes locatives	25 380	2 547	(11 811)	-	(972)	2 581	-	2 821	(300)	24 153	44 399
Dettes financières y compris dettes locatives	391 050	516 441	(252 023)	-	(972)	2 581	4 155	2 821	(694)	3 038	666 397
Dont dettes financières	321 034	509 423	(230 382)	-	(2 385)	2 581	4 155	2 821	(46)	3 038	610 239
Dont dettes locatives	70 016	7 018	(21 641)	-	1 413	-	-	-	(648)	-	56 158

4.18 Classement des instruments financiers et évaluation de leur juste valeur

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit :

(en milliers d'euros)	Notes	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	31 août 2021		31 août 2020	
				Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts et cautionnements et autres actifs financiers	2	Coût amorti	Niveau 2	1 236	1 236	1 518	1 518
Titres de participations non consolidés	3	Juste valeur par résultat	Niveau 3	67	67	57	57
Total actifs financiers non courants				1 303		1 575	
Créances clients et comptes rattachés	1	Coût amorti		35 481	35 481	25 363	25 363
Actifs financiers dérivés courants		Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	140	140	121	121
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	Coût amorti		53 610	53 610	90 838	90 838
Total actifs financiers courants				89 231		116 321	
Total actifs financiers				90 534		117 896	
Dettes financières (hors dettes locatives)	5	Coût amorti	Niveau 2	639 584	639 584	579 710	580 068
Dettes locatives	4	Coût amorti		38 061	38 061	42 287	
Autres passifs financiers non courants	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	16 921	16 921	17 115	17 115
Total passifs financiers non courants				694 566		639 113	
Dettes financières (hors dettes locatives)	4	Coût amorti	Niveau 2	69 760	69 760	30 528	30 528
Dettes locatives	4	Coût amorti		14 837		13 871	
Fournisseurs	1	Coût amorti		149 503	149 503	92 096	92 096
Instruments financiers dérivés	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	174	174	3 291	3 291
Total passifs financiers courants				234 274		139 787	
Total passifs financiers				928 840		778 899	

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants non dérivés est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement en actifs financiers non courants et des dépôts de garantie en passifs financiers non courants est jugée non significative.

Note 3 - La juste valeur des titres de participation non consolidés est non significative.

Note 4 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette locative et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur n'est pas fournie.

Note 5 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

Note 6 - Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. La juste valeur est basée sur des données de marché et sur des modèles d'évaluation couramment utilisés. Elle peut être confirmée dans le cas d'instruments complexes par référence à des valeurs cotées par des établissements financiers indépendants.

4.19 Instruments financiers dérivés

La stratégie de gestion des risques du Groupe et sa déclinaison en matière de gestion du risque sont expliquées en Note 4.20.

Juste valeur des instruments de couverture :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Instruments financiers dérivés actifs	140	121
Instruments financiers dérivés passifs	174	3 291

4.20 Gestion des risques

Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit et au risque de liquidité.

La gestion des risques du Groupe se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur la performance financière du Groupe. Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir certaines expositions à ces risques.

Gestion du risque de change

Les activités internationales du Groupe génèrent des flux dans de nombreuses devises. Afin d'atténuer l'exposition au risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme pour couvrir :

- Les achats de composants et d'immobilisations en dollars US. Ces opérations sont hautement probables et peuvent être désignées comme des éléments couverts. Le Groupe met en place des contrats de change à terme pour couvrir le coût des immobilisations contre le risque de change et qualifie ces opérations de couverture de flux de trésorerie. Les soldes des contrats de change à terme varient en fonction du niveau des investissements en dollars US attendus. Les variations du montant prévisionnel des flux de trésorerie pour les éléments couverts et les contrats de couverture peuvent être source d'inefficacité.
- Les actifs et passifs financiers en devises : dans le cadre de financements intragroupes, des facilités de financement sont mises en place entre la société mère dont la monnaie fonctionnelle est l'euro, et des filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises. Afin de centraliser le risque de change, le financement est mis en place dans la devise fonctionnelle de la filiale. Ces financements peuvent générer une exposition au risque de change qui n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Le Groupe a donc recours à des swaps de devises croisées pour couvrir l'exposition au risque de change lié au montant nominal et aux intérêts du financement. Les swaps de devises ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture en IFRS. Le Groupe qualifie certains financements intragroupes d'investissements nets à l'étranger. Les écarts de valorisation liés aux évolutions des taux de change sont alors comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global.

Par ailleurs, le Groupe centralise les excédents de trésorerie et les besoins de trésorerie en devises autres que l'euro pour les filiales du Groupe. Le risque lié aux comptes courants hors euro entre la trésorerie centrale et les filiales est couvert par des swaps de devises à court terme. Ces swaps ne sont pas qualifiés en relation de couverture.

Depuis l'exercice 2018, le Groupe limite les instruments dérivés de couverture utilisés aux swaps de devises, aux cross-currency swaps et aux contrats de change à terme.

Toutes les justes valeurs des dérivés sont évaluées en utilisant des données observables importantes (niveau 2).

Effet de la couverture de flux de trésorerie dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global :

Pour des achats en dollar US, le Groupe OVHcloud comptabilise les charges en dollars US intégrées dans le prix de l'actif immobilisé au taux de couverture. La partie efficace de l'instrument de couverture, qualifiée en relation de couverture de trésorerie, initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, est recyclée de la réserve de couverture de trésorerie aux actifs immobilisés. L'effet des instruments de couverture est ensuite recyclé en résultat en fonction des dépréciations et amortissements de ces immobilisations sur la durée d'utilité estimée des équipements.

Sensibilité des cours des devises :

Une variation des cours de change aurait affecté les fonds propres ou le résultat net consolidés, en raison des stratégies de couverture, de la façon suivante :

- Acquisitions futures d'immobilisations en dollars US : les instruments de couverture utilisés dans ces stratégies de couverture sont considérés comme 100 % efficaces. Les effets sur les autres éléments du résultat global d'une variation de 10 % du cours au comptant en dollar US à la date de clôture n'auraient pas généré d'impact en 2021 ni en 2020.
- Actifs et passifs financiers en devises et centralisation de trésorerie : les actifs et passifs en devises résultant de l'activité de financement des filiales non-euro génèrent des effets de change qui ne sont pas éliminés dans les états financiers consolidés. Les effets des instruments dérivés en devises compensent ces variations dans les états financiers. Une variation du taux de change au comptant appliquée à ces stratégies de couverture n'aurait donc pas d'impact sur le résultat net et les capitaux propres consolidés.

Gestion du risque de taux

Afin de couvrir le risque de taux d'intérêt à un niveau acceptable, le Groupe maintient une combinaison d'emprunts à taux variable et à taux fixe. En fonction du niveau des taux d'intérêt de marché, le Groupe pourrait couvrir le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt. Aucun swap de taux d'intérêt n'a été négocié après 2017 ni de produits dérivés de taux.

Réforme IBOR : Les principaux taux d'intérêt de référence font actuellement l'objet d'une réforme au niveau mondial, qui prévoit notamment de remplacer certains taux interbancaires offerts (les « IBOR ») par d'autres taux, sans risque (communément appelé « la réforme des IBOR »). Le Groupe est exposé aux IBOR par le biais de ses instruments financiers, amenés à être remplacés ou modifiés dans le cadre de cette réforme, qui concerne l'ensemble des marchés. Il subsiste des incertitudes sur le calendrier et les méthodes de transition qui seront adoptés dans les différents pays où exerce le Groupe. En revanche, ce dernier estime que la réforme des IBOR n'aura pas de répercussion sur sa gestion des risques et sur sa comptabilité de couverture.

Le Groupe est exposé aux variations de taux Euribor/Libor sur sa Facilité à terme et sa Facilité de crédit renouvelable dont le montant total s'élève à 634 millions d'euros au 31 août 2021. Ces passifs financiers arrivent respectivement à échéance en 2026 et 2025 et n'ont pas fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêts.

Analyse de sensibilité :

L'existence d'un floor justifie le fait de ne pas faire d'analyse sur l'hypothèse – 100 points de base.

Une analyse de sensibilité quantitative de la variation des taux d'intérêt au 31 août entrainerait les charges complémentaires suivantes au compte de résultat :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Hypothèses de variation du taux d'intérêt Euribor		
+ 100 points de base	2 501	1 847
- 100 points de base	-	-

Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposé le Groupe lorsqu'il éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les ressources disponibles permettent au Groupe de gérer son risque de liquidité (trésorerie et lignes de crédit bancaires disponibles).

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du Groupe, y compris ses paiements d'intérêts :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021		< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
	Valeur comptable	Montant contractuel			
Emprunt obligataire B	58 793	59 280	59 280	-	-
Emprunt obligataire C	10 324	10 628	10 628	-	-
Facilité à terme	400 312	469 370	13 181	52 758	403 431
Facilité de crédit renouvelable	234 037	261 813	6 524	255 289	-
Prêt à terme B (prêt BPI)	530	530	200	330	-
Prêt vert (prêt BPI)	5 008	5 227	49	3 156	2 022
Concours bancaires	338	338	338	-	-
Dettes locatives	52 898	52 898	14 837	38 061	-
Autres passifs financiers non courants	16 921	16 921	-	-	16 921
Fournisseurs	149 504	149 504	149 504	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	174	174	174	-	-
Passifs financiers	928 840	1 026 683	254 715	349 594	422 374

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2020		< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
	Valeur comptable	Montant contractuel			
Emprunt obligataire A	20 433	20 184	20 184	-	-
Emprunt obligataire B	58 508	59 767	2 280	57 487	-
Emprunt obligataire C	10 273	10 717	413	10 304	-
Facilité à terme	391 580	481 390	13 000	52 000	416 390
Facilité de crédit renouvelable	119 005	137 626	2 975	11 900	122 751
Prêt à terme A (prêt BPI)	3 464	3 323	831	2 492	-
Prêt à terme B (prêt BPI)	700	504	404	100	-
Autres emprunts	94	94	94	-	-
Concours bancaires	6 182	6 182	6 182	-	-
Dettes locatives	56 158	56 158	13 871	42 287	-
Autres passifs financiers non courants	17 115	17 115	-	-	17 115
Fournisseurs	92 096	92 096	92 096	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	3 291	3 291	3 291	-	-
Passifs financiers	778 899	888 447	155 621	176 570	556 256

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est géré au niveau du Groupe. Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts auprès des banques et institutions financières, ainsi que des expositions de crédit envers les clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées.

OVHcloud fournit à ce jour des services à plus de 1,6 millions de clients dans le monde et délivre le service à son portefeuille de clients une fois le paiement du service effectué dans la plus grande majorité des cas. Le risque de crédit est donc très faible au sein du Groupe.

Dans le cas où un crédit client est nécessaire, le service de contrôle du crédit évalue la qualité du crédit du client, en tenant compte de sa situation financière et de son expérience passée notamment.

Aucun client du Groupe ne représente individuellement plus de 10% des ventes en 2021 et 2020.

Gestion du risque de matière première (contrats d'énergie)

L'essentiel des approvisionnements en énergie est réalisé au travers de contrats d'achat à terme, à un prix fixe ou indexé.

La norme IFRS 9 prévoit l'intégration dans son périmètre des opérations d'achat et de vente à terme de tout actif non financier, dès lors que ces transactions présentent des caractéristiques similaires à des instruments dérivés.

Toutefois, la norme IFRS 9 considère que les contrats à terme portant sur des actifs non financiers ne doivent pas être considérés comme des dérivés dès lors que ceux-ci ont été conclus afin de faire face aux besoins de l'activité « courante » de l'entreprise, se caractérisant par une prise de livraison à l'échéance du sous-jacent pour utilisation dans le processus industriel de l'entreprise. OVHcloud n'achète pas d'électricité dans un objectif de spéculation ou d'arbitrage sur l'évolution du cours des matières premières. Les contrats sont conclus dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise pour utilisation dans le processus industriel et ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé.

4.21 Provisions et passifs éventuels

Les provisions et passifs éventuels sont présentés comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Régimes de retraites à prestations définies	2 299	3 028
Litiges et réclamations	3 712	1 694
Autres provisions	-	400
Provisions non courantes	6 011	5 122
Régimes de retraites à prestations définies	71	-
Litiges et réclamations	31 107	21
Autres provisions	183	-
Provisions courantes	31 361	21
Provisions non courantes et courantes	37 372	5 143

Variation des provisions et passifs éventuels

(en milliers d'euros)	Régimes de retraites à prestations définies	Litiges et réclamations	Autres provisions	Total
1 septembre 2019	2 573	792	400	3 765
Dotations	484	1 533	489	2 506
Reprises/Prestations versées	-	(604)	(438)	(1 042)
Variation des écarts actuariels	(29)	-	-	(29)
Variations de périmètre	-	146	2	148
Transferts	-	(145)	(53)	(198)
Ecarts de conversion	-	(7)	-	(7)
31 août 2020	3 028	1 715	400	5 143
Dotations	333	33 172	183	33 688
Reprises/Prestations versées	(17)	(61)	-	(78)
Variation des écarts actuariels	150	-	-	150
Variations de périmètre	(1)	-	(400)	(401)
Autres variations	212	(29)	1	184
Application nouvel IFRIC	(1 335)	-	-	(1 335)
Ecarts de conversion	-	21	-	21
31 août 2021	2 370	34 818	184	37 372

Il est à noter aucun passif éventuel significatif au 31 août 2021 et 2020.

Régimes de retraite à prestations définies vis-à-vis du personnel

Les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement les salariés en France.

Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs de régime.

En France, conformément au régime juridique régi par les conventions collectives applicables aux salariés des entités françaises, une somme forfaitaire est versée au salarié lors de son départ en retraite, dont le montant dépend de son ancienneté et de son salaire au moment de son départ selon une échelle définie dans la convention collective.

Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des régimes à prestations définies sont les suivantes :

	31 août 2021	31 août 2020
Taux d'actualisation	0,90%	1,0%
Futures augmentations de salaire	2,0%	2,0%
Taux de rotation moyen du personnel	7,5%	7,5%
Taux moyen d'imposition sur les salaires	37%-46%	37%-51%
Durée de l'engagement de retraite	23,4 ans	24,2 ans
Table de mortalité	INSEE 2013-2015	INSEE 2013-2015

Le taux moyen d'imposition sur les salaires correspond au taux moyen de charges patronales.

La durée de l'engagement de retraite correspond à la durée moyenne résiduelle de vie active des salariés.

Variation des engagements à prestations définies

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Au 1er septembre	3 028	2 573
Coûts des intérêts	19	14
Coûts des services	314	470
<i>Rendus au cours de la période</i>	<i>352</i>	<i>565</i>
<i>Coûts des services passés</i>	<i>(37)</i>	<i>(95)</i>
Impact sur le résultat	333	484
Autres variations	211	-
Application nouvel IFRIC	(1 335)	-
Prestations versées	(17)	-
Variation des écarts actuariels	150	(29)
Au 31 août	2 370	3 028

Le comité d'interprétation des normes IFRS s'est réuni en avril 2021 pour arrêter une nouvelle position sur les modalités d'évaluation des engagements de type indemnité de fin de carrière (Se référer à la Note 3 mentionnant les effets de l'application de la nouvelle interprétation).

Les coûts des services passés s'expliquent par des départs de salariés. Aucune nouvelle convention collective n'a été adoptée. Par conséquent, le Groupe applique désormais le barème légal de calcul des prestations de retraite.

Analyse de sensibilité

Une analyse de sensibilité quantitative pour les hypothèses significatives au 31 août 2021 est indiquée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Variation du taux d'actualisation		
+ 25 points de base	2 021	2 854
- 25 points de base	2 276	3 213
Variation des augmentations de salaires		
+ 25 points de base	2 275	3 250
- 25 points de base	2 023	2 852

Le montant de cotisations qu'il est prévu de verser au régime au cours de l'exercice 2022 est de 0,5 million d'euros.

Provisions pour litiges et réclamations

À la suite de l'incendie sur le site de Strasbourg, une provision d'un montant de 31,1 millions d'euros destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et au titre des actions en responsabilité a été constatée.

4.22 Autres passifs courants et non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Charges de personnel	680	716
Produits constatés d'avance	6 024	5 690
Autres dettes non courantes	1 079	673
Autres passifs non courants	7 783	7 079
Charges de personnel	43 794	31 288
Produits constatés d'avance	64 050	58 200
Avances reçues	14 705	8 726
Dettes fiscales (autres que sur impôts courants)	32 347	28 872
Autres dettes courantes	1 929	3 510
Autres passifs courants	156 825	130 596
Autres passifs courants et non courants	164 608	137 675

La variation des fournisseurs et autres dettes courantes s'expliquent comme-suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Fournisseurs	Fournisseurs d'immobilisations	Autres passifs courants	Total
1 septembre 2019	57 524	-	125 657	183 181
Variations de change	(777)	-	(5 987)	(6 764)
Variations de périmètre	134	-	2 171	2 305
Autres variations (transferts)	833	-	(2 211)	(1 378)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dette:	20 613		10 965	31 578
Variation fournisseurs d'immobilisations		13 769		13 769
31 août 2020	78 327	13 769	130 596	222 692
Variations de change	908	-	817	1 724
Variations de périmètre	(67)	-	407	340
Autres variations (transferts)	(50)	-	(491)	(541)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dette:	54 507		25 497	80 004
Variation fournisseurs d'immobilisations		2 108		2 108
31 août 2021	133 626	15 877	156 825	306 328

4.23 Contrats de location

Les valeurs comptables des droits d'utilisation comptabilisés et les mouvements de la période sont présentés dans les tableaux suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Baux de bureaux et logements	Centres de données	Réseaux	Points de présence	Autres actifs	Total
VALEURS BRUTES						
1 septembre 2019	56 865	6 830	21 462	20 259	3 791	109 207
Augmentations	2 515	1 171	154	3 178	-	7 018
Cessions	(588)	-	(7 205)	(2 622)	(450)	(10 865)
Ecart de conversion	(538)	(143)	-	(926)	-	(1 607)
31 août 2020	58 254	7 858	14 411	19 889	3 341	103 753
Augmentations	2 856	3 720	1 910	5 339	754	14 579
Cessions	(451)	(2 395)	(14 584)	(2 761)	(3 237)	(23 428)
Ecart de conversion	182	19	34	225	-	461
31 août 2021	63 737	3 737	6 299	20 507	1 701	95 982
AMORTISSEMENTS						
1 septembre 2019	(12 673)	(1 701)	(13 251)	(10 263)	(1 491)	(39 379)
Dotations et dépréciations	(7 863)	(1 528)	(5 777)	(5 729)	(1 442)	(22 339)
Cessions	588	-	7 205	2 622	450	10 865
Ecart de conversion	232	135	-	635	-	1 002
31 août 2020	(19 716)	(3 094)	(11 823)	(12 735)	(2 483)	(49 851)
Dotations et dépréciations	(7 551)	(1 122)	(3 437)	(5 261)	(1 317)	(18 688)
Cessions	210	2 395	14 584	2 701	3 202	23 091
Variations de périmètre	-	-	-	60	70	129
Transferts	548	819	(3 381)	1 386	(344)	(972)
Ecart de conversion	(99)	(4)	(17)	(164)	-	(285)
31 août 2021	(26 608)	(1 007)	(4 074)	(14 073)	(942)	(46 705)
VALEURS NETTES						
1 septembre 2019	44 192	5 129	8 211	9 996	2 300	69 828
31 août 2020	38 538	4 764	2 588	7 154	858	53 902
31 août 2021	37 129	2 730	2 224	6 434	759	49 277

Les impacts du retraitement des contrats de location au niveau du compte de résultat consolidé sur les périodes closes aux 31 août 2021 et 2020 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Charges locatives retraitées	18 740	21 642
Amortissements des droits d'utilisation	(18 673)	(22 339)
Charges d'intérêts	(1 210)	(1 414)
Charges nettes sur sorties de contrats	(207)	-
Impact résultat	(1 350)	(2 111)

Les charges locatives retraitées sur l'exercice clos au 31 août 2021 pour 18,7 millions d'euros concernent :

- Les centres de données pour 1,1 millions d'euros,
- Les réseaux pour 1,2 millions d'euros,
- Les Points de Présence (POP) pour 6,8 millions d'euros,
- Les bureaux pour 8,5 millions d'euros,
- Les autres immobilisations, tels que des aménagements ou des voitures pour 1,1 millions d'euros.

4.24 Paiements en actions

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Charges au titre des plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres	(13 266)	(5 423)
Charges au titre des plans de rémunération réglés en trésorerie	(4 580)	(223)
Charges sociales liées au paiement en actions	(3 152)	(2 536)
Paiements en actions	(20 998)	(8 182)

Actions gratuites (AGA)

L'assemblée générale du 10 octobre 2017 a autorisé l'attribution d'un maximum de 4 590 562 actions ordinaires gratuites avec une condition de services d'une période de 4 ans. L'identité des bénéficiaires et la date d'attribution sont déterminées par le Président.

Synthèse des actions gratuites (AGA)

Date d'attribution	Octobre 2017	Février 2019	Juillet 2020	Février 2021	Juillet 2021
Nombre total d'AGA octroyées	1 108 049	1 776 316	385 236	442 186	250 976
Nombre de bénéficiaires	33	35	23	32	22
Période d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	1 an	1 an
Estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions de service	58%	88%	97%	100%	100%
Juste valeur des actions ordinaires à la date d'attribution (€)	7,48	8,46	10,2	10,75	20
Dividendes attendus ⁽¹⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ Dividendes attendus : aucune distribution de dividende n'est attendue pour les périodes concernées par ces actions gratuites.

Une charge de 13,3 millions d'euros au titre de la juste valeur des actions gratuites a été comptabilisée en charges de personnel dans le compte de résultat de l'exercice clos au 31 août 2021 (une charge de 5,4 millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice clos au 31 août 2020).

Les charges de personnel au titre des actions gratuites sont en augmentation par rapport à l'exercice 2020 en raison notamment de l'accélération de la condition de service, du changement d'estimation du nombre probable d'instruments effectivement acquis pour prendre en compte la probabilité de réalisation de l'opération d'introduction en bourse à la date du 31 août 2021.

Mouvements de l'exercice

Le tableau suivant illustre le nombre et les mouvements relatifs aux actions gratuites émises au cours de l'exercice :

<i>(en nombre de titres)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Encours en début d'exercice	2 722 116	2 412 731
Attribuées sur l'exercice	693 162	385 236
Déchéances sur l'exercice	(140 897)	(75 851)
Encours en fin d'exercice	3 274 381	2 722 116

Actions fantômes

En octobre 2017, un plan d'actions fantômes a été mis en place pour les salariés résidents étrangers, avec une condition de service d'une période de 4 ans. Le plan dépend de la valeur des actions OVH et ne sera pas réglé en actions, mais en trésorerie. Il est donc considéré comme un plan à base d'actions réglé en trésorerie. Le passif au titre des actions fantômes est évalué, initialement et à chaque clôture jusqu'au règlement, à la juste valeur des actions fantômes qui est basée sur la juste valeur des actions ordinaires.

Synthèse des actions fantômes

Date d'attribution	Octobre 2017	Février 2019	Juillet 2020	Février 2021	Juillet 2021	Août 2021
Nombre total d'instruments émis	708 938	85 074	152 767	5 976	5 975	23 902
Nombre de bénéficiaires	9	4	7	1	1	2
Période d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	1 an	1 an	1 an
Estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions de service	2%	67%	100%	100%	100%	100%
Juste valeur des actions à la date d'attribution (€)	7,48	8,46	10,2	10,75	20	20
Dividendes attendus ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ Dividendes attendus : aucune distribution de dividende n'est attendue pour les périodes concernées par ces actions gratuites.

Sur l'exercice clos au 31 août 2021, une charge de personnel a été comptabilisée au titre des actions fantômes pour 6,0 millions d'euros (0,3 million d'euros au 31 août 2020), soit un passif cumulé de 6,4 millions d'euros au 31 août 2021 (0,4 million d'euros au 31 août 2020).

Les charges de personnel au titre des actions fantômes sont en augmentation par rapport à l'exercice 2020 en raison notamment de l'accélération de la condition de service, du changement d'estimation du nombre probable d'instruments effectivement acquis et de la réévaluation des plans historiques pour prendre en compte la probabilité de réalisation de l'opération d'introduction en bourse à la date du 31 août 2021.

Mouvements de l'exercice

Le tableau suivant illustre le nombre et les mouvements relatifs aux actions fantômes émises au cours de l'exercice :

(en nombre de titres)	31 août 2021	31 août 2020
Encours en début d'exercice	226 140	101 731
Attribuées sur l'exercice	35 853	152 767
Déchéances sur l'exercice		(28 358)
Encours en fin d'exercice	261 993	226 140

5. Autres informations

5.1 Engagements hors bilan

Garanties

Au 31 août 2021, les engagements hors bilan donnés par le Groupe sont les suivants :

Engagements donnés dans le cadre de la mise en place du nouveau crédit syndiqué :

- Nantissement des actions de droit français sur les actions d'OVH Groupe.
- Hypothèque de droit canadien sur les actions de la société Holding OVH Canada Inc.
- Hypothèque de droit canadien sur les actions de la société OVH Infrastructures Canada Inc.
- Gage de droit américain sur les actions de la société OVH Holding US Inc.
- Acte de garantie sur les emprunts obligataires en euros.

Au 31 août 2020, les engagements hors bilan donnés par le Groupe sont les suivants :

Engagements donnés dans le cadre de la mise en place du nouveau crédit syndiqué :

- Nantissement des actions de droit français sur les actions d'OVH Groupe.
- Hypothèque de droit canadien sur les actions de la société Holding OVH Canada Inc.
- Hypothèque de droit canadien sur les actions de la société OVH Infrastructures Canada Inc.
- Gage de droit américain sur les actions de la société OVH Holding US Inc.
- Acte de garantie sur les emprunts obligataires en euros.

5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Grant Thornton		KPMG		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Certification des comptes	418	180	376	277	794	458
Groupe OVH	173	67	154	74	327	141
Filiales consolidées par intégration globale	245	114	223	203	468	317
Services autres que la certification des comptes	1 112	22	1 217	136	2 329	158
Groupe OVH	1 059	22	1 217	136	2 276	158
Filiales consolidées par intégration globale	53				53	0
TOTAL	1 530	202	1 593	414	3 124	616

5.3 Transactions avec les entreprises associées et autres parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux transactions conclues avec :

- La SCI OVH, entité non consolidée détenue à 14% par le Groupe, loue des locaux au Groupe et est contrôlée par l'un de ses dirigeants ;
- La société AixMétal, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klaba), est un fournisseur de pièces métalliques pour le Groupe ;
- La SCI Immostone, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klaba), loue des locaux au Groupe ;
- La société KOSC, entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, est un fournisseur de service XDSL.

- La société Hubic SAS (désormais société Shadow), entité cédée par le Groupe à Jezby Venture SAS, et contrôlée par un actionnaire du Groupe (Octave Klaba), est également un client du Groupe ;
- Par ailleurs, la SCI Immolys, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Halina and Henryk Klaba), loue des locaux au Groupe. Les impacts dans les comptes sont non significatifs.

L'ensemble des transactions effectuées avec des parties liées est présenté ci-dessous.

<i>(en milliers d'euros)</i>	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	KOSC	SCI Immolys	Hubic	31 août 2021
Bilan							
Actifs	3 268	4 367	1 993	43	383	1 849	11 903
Passifs non courants	3 396	600	2 244	-	384	-	6 624
Compte de résultat							
Revenu	-	-	-	-	-	4 473	4 473
Charges opérationnelles	(753)	(6 730)	(344)	-	(46)	-	(7 873)
Résultat financier	(77)	-	(59)	-	(3)	-	(140)

<i>(en milliers d'euros)</i>	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	KOSC	SCI Immolys	Hubic	31 août 2020
Bilan							
Actifs	3 967	84	2 395	2 743	20	-	9 209
Passifs non courants	4 103	194	2 542	-	19	-	6 858
Compte de résultat							
Revenu	-	-	-	125	-	-	125
Charges opérationnelles	(747)	(4 738)	(352)	14 309	(24)	-	8 448
Résultat financier	(96)	-	(69)	-	(1)	-	(166)

5.4 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe correspondent à l'équipe de Direction qui inclut les personnes suivantes :

- Le Président
- Le Directeur Général
- Le Directeur Financier
- Le Directeur des Opérations
- Le Directeur Produit et Technologie
- Le Directeur de l'Industrie
- Le Directeur des Prestations de Services
- La Directrice Juridique
- La Directrice des Ressources Humaines
- Le Directeur des Ventes
- La Directrice Marketing numérique
- Le Directeur du Service Client
- Les Directeurs Généraux Délégués

Les rémunérations des principaux dirigeants enregistrées dans le compte de résultat au cours de la période (incluant les charges sociales et excluant les contributions sociales sur attribution d'actions gratuites) se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2020
Avantages du personnel à court terme	6 942	7 525
Avantages postérieurs à l'emploi	(4)	93
Indemnités de fin de contrat de travail	144	-
Paiements en actions	545	3 717
Rémunération des dirigeants	7 627	11 335

5.5 Périmètre du Groupe

Le périmètre du Groupe au 31 Août 2021 est détaillé ci-dessous.

Pays	Liste des sociétés consolidées	2021		2020	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
Allemagne	OVH DCD Data Center Deutschland GmbH	100%	IG	100%	IG
	OVH BSG GmbH	100%	IG	100%	IG
	OVH GmbH	100%	IG	100%	IG
Australie	Data Center Sydney Pty Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH Australia Pty Ltd.	100%	IG	100%	IG
Canada	OVH Serveur Inc.	100%	IG	100%	IG
	Technologies OVH Inc.	100%	IG	100%	IG
	Hébergement OVH	100%	IG	100%	IG
	OVH Infrastructure Canada Inc.	100%	IG	100%	IG
	Holding OVH Canada Inc.	100%	IG	100%	IG
Espagne	OVH Hispano S.L.	100%	IG	100%	IG
	Altimat Spain S.L.	100%	IG	100%	IG
Etats-Unis	Data Center Vint Hill LLC	100%	IG	100%	IG
	OVH Holding US Inc.	100%	IG	100%	IG
	OVH Data US LLC	100%	IG	100%	IG
	OVH US LLC	100%	IG	100%	IG
	Data Center West Coast LLC	100%	IG	100%	IG
	OpenIO Inc.	100%	IG	100%	IG
	BuyDRM	100%	IG	-	-
France	OVH Groupe S.A.S (OVH Groupe S.A depuis le 28 septembre 2021)	100%	Société mère	100%	Société mère
	OVH S.A.S.	100%	IG	100%	IG
	Centrale Eolienne Ortoncourt	-	-	100%	IG
	Media BC	100%	IG	100%	IG
	OpenIO	-	-	100%	IG
	DDIS	-	-	85%	IG
	KOSC	41%	MEE	41%	MEE
Finlande	OVH Hosting OY	100%	IG	100%	IG
Inde	OVHTECH R&D (India)	100%	IG	100%	IG
Irlande	OVH Hosting Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH BSI Ltd.	100%	IG	100%	IG
Italie	Altimat Italy Srl	100%	IG	100%	IG
	OVH Srl	100%	IG	100%	IG
Lituanie	OVH UAB	100%	IG	100%	IG
Maroc	OVH Hosting SARL	100%	IG	100%	IG
Pays-Bas	OVH B.V.	100%	IG	100%	IG
Pologne	OVH Sp. Zoo	100%	IG	100%	IG
	Data Center Ozarow Sp. Zoo	100%	IG	100%	IG
Portugal	OVHHosting Sistemas Informaticos Unipessoal Lda	100%	IG	100%	IG
Royaume-Uni	OVH Ltd.	100%	IG	100%	IG
	Data Center Erith Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH BSUK Ltd.	100%	IG	100%	IG
Sénégal	OVH SARL	100%	IG	100%	IG
Singapour	Altimat Data Center Singapore Pte Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH Singapore Pte Ltd.	100%	IG	100%	IG
République Tchèque	OVH CZ Sro	100%	IG	100%	IG
Tunisie	OVH SARL	100%	IG	100%	IG
	OVH Tunisie SARL	100%	IG	100%	IG

⁽¹⁾ IG : Intégration globale / MEE : Mise en équivalence